

**UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA, BEJAIA**  
**FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
**DEPARTEMENT DES SOCIOLOGIE**



**MÈMOIRE DE FIN DE CYCLE**

**En vue de l'obtention du diplôme de master en  
sociologie**

**OPTION : sociologie des organisations et du travail**

**THÈME :**

**La représentation des risques professionnels dans une  
entreprise agro-alimentaire**

**Cas pratique : « l'entreprise Moulin de Soummam AGRODIVE»  
Sidi-Aiche à Bejaia**

**Réalisé par :**

M<sup>elle</sup> AICHOOR Samia

M<sup>elle</sup> DERBOUCHI Nour El Imene

**Encadré par :**

M<sup>me</sup> : IDRIS Souhila

**Année universitaire 2021-2022**

## Remerciement

*Nous sommes reconnaissants à Dieu, le Plus Miséricordieux, de nous avoir donné la force, la volonté et la patience pour pouvoir accomplir cet humble travail.*

*Toute notre reconnaissance et toute notre gratitude vont à Mme IDRIS SOUHILA, notre promotrice, qui nous a aidé et accompagné tout au long de cette expérience professionnelle avec beaucoup de patience et d'enthousiasme.*

*Nous remercions également les membres du jury d'avoir accepté d'examiner et de juger notre travail. Que tous ceux qui, de près ou de loin, par leurs conseils, leurs encouragements ou leurs amitiés ont contribué à l'aboutissement de ce travail, y trouvent l'expression de notre profonde gratitude. Pour leurs encouragements, leur soutien moral et leur patience dont ils nous ont fait preuve tout au long de l'année, nous sommes très reconnaissants à toutes nos familles.*

*Enfin, remercier ses parents c'est se répéter, parfois on en dit plus qu'on a envie de dire on recourt au silence*

## *Dédicaces*

*C'est avec un cœur plein de joie que je dédie ce modeste travail :*

*A Mes chers parents qui sont et seront toujours mes premiers encadreurs. Qui m'ont vraiment soutenu, encouragé et montré le droit chemin, que Dieu vous bénisse, vous accorde une bonne santé et vous garde pour nous.*

*A ma chère et unique sœur Lynda et mes deux frères Farid et Samir.*

*A mon cousin Adoré Lyes.*

*J'adresse une reconnaissance particulière à A. Linda qui a toujours été d'un soutien inébranlable, pour sa particulière attention, sa générosité et ses encouragements permanents.*

*Pour mon binôme Derbouchi Nour-El Iman et sa famille.*

*AIC HOUR Samia*

### Dédicaces

*Je dédie cet humble travail en témoignage d'affection, de respect et d'admiration :*

*A ma mère : Tebira Nassima*

*La femme qui a consacré sa vie pour que je puisse continuer mes études et être la meilleure, pour le soutien que vous m'avez apporté.*

*A mon père : Derbouchi Rachid*

*De tous les parents, tu es le meilleur. Tu as été et tu seras toujours un exemple pour moi par tes qualités humaines, ta persévérance et ta perfection. Dans un témoignage colossal d'années de sacrifices, de soins et d'encouragements, vous pouvez trouver dans cette œuvre le fruit de toutes vos douleurs et de tous vos efforts. En ce jour, je souhaite réaliser l'un de vos rêves. Aucune dévotion ne peut exprimer mon respect, ma gratitude et mon amour profond.*

*A mes chers frères : Houcine Rayan et Abdoullah.*

*Pour votre présence dans ma vie, pour votre précieux soutien moral et matériel, et pour vos encouragements constants, votre affection et votre soutien m'ont aidé toute ma vie.*

*A mes chères amies : Nessrine, Yasmine, Amira et Samia,*

*Pour votre amitié, pour les meilleurs souvenirs, pour les moments heureux, et pour vos encouragements et votre soutien constants.*

*A mes professeurs :*

*Pour votre aide tout au long de mon parcours scolaire, je vous serai toujours reconnaissante.*

*A tous ceux que j'aime et à tous ceux qui m'aiment.*

*Derbouchi Nour-El-Imene*

## Liste des tableaux :

N°	Titre	Page
01	la répartition des salariés de Moulin de Soummam AGRODIVE selon la Catégorie socioprofessionnelle	<b>40</b>
02	la répartition des salariés de Moulin de Soummam AGRODIVE selon le Sexe	<b>41</b>
03	les accidents du travail survenus au sein de l'entreprise	<b>41</b>
04	la répartition des enquêtés selon l'âge	<b>42</b>
05	la répartition des enquêtés selon le sexe	<b>43</b>
06	la répartition des enquêtés selon la situation matrimoniale	<b>43</b>
07	la répartition des enquêtés selon la nature du diplôme obtenu	<b>44</b>
08	la répartition des enquêtés selon la catégorie socioprofessionnelle	<b>44</b>
09	la répartition des enquêtés selon le Statut d'emploi	<b>45</b>
10	la répartition des enquêtés selon l'ancienneté dans l'entreprise	<b>46</b>
11	la répartition des enquêtés selon la résidence	<b>46</b>
12	la répartition des enquêtés selon leur évaluation des conditions de travail au sein de l'entreprise	<b>50</b>
13	la répartition des enquêtes selon le risque conçu de leur poste de travail et le garde	<b>51</b>
14	la répartition des enquêtés selon l'exposition de leur poste aux risques professionnels	<b>52</b>
15	la répartition des enquêtés selon les risques professionnels auxquels sont exposés les salariés de Moulin de Soummam AGRODIVE (agents de maîtrise et d'exécution)	<b>53</b>
16	la répartition des enquêtés selon est ce que déjà été témoin d'un accident au travail (un) au sein de l'entreprise Moulin de Soummam AGRODIVE	<b>54</b>

17	le rapport entre l'accident /maladie au travail et le grade	<b>55</b>
18	la répartition des enquêtés selon leur avis de l'indemnisation des salariés victimes d'accidents et les maladies professionnelles	<b>56</b>
19	la répartition des enquêtés selon leurs formations en matière de prévention de risques	<b>57</b>
20	la répartition des enquêtés selon leur prédisposition à suivre une formation en santé et sécurité au travail	<b>57</b>
21	le rapport entre l'utilisation des équipements de protection (masques, gants, tenues....etc.) et le grade	<b>58</b>
22	le rapport entre l'utilisation des moyens de protection (adaptation, renouvellement) et le grade	<b>59</b>
23	la satisfaction des enquêtés de la maintenance des équipements et des machines au sein de l'entreprise	<b>61</b>
24	la répartition des enquêtés selon l'estimation des conditions du travail liées à la santé et la sécurité des salariés de Moulin de Soummam AGRODIVE	<b>61</b>
25	la répartition des enquêtés selon la cause principale de la majorité des accidents au sein de l'entreprise Moulin de Soummam AGRODIVE	<b>62</b>
26	la répartition des enquêtés selon l'évaluation des actions et mesures de prévention au sein de entreprise Moulin de Soummam AGRODIVE	<b>63</b>
27	la répartition des enquêtés selon la nature des risques rencontrés par les salariés (agent de maîtrise et d'exécution) lors de l'exécution de leurs activités professionnelles	<b>64</b>
28	la répartition des enquêtés selon la probabilité qu'ils soient eux-mêmes victime d'un accident ou d'une maladie professionnelle dans votre poste	<b>64</b>
29	la répartition des enquêtés selon leurs attitudes face à un risque professionnel imminent	<b>65</b>

# Sommaire

**Remerciement**

**Dédicaces**

**Liste des tableaux**

**Introduction générale .....a**

## **Partie I : Partie théorique**

### **Chapitre I : Cadre méthodologique :**

<b>Préambule.....</b>	<b>04</b>
<b>1. Les raisons du choix du thème.....</b>	<b>05</b>
<b>2. Les objectifs de la recherche.....</b>	<b>05</b>
<b>3. La problématique.....</b>	<b>05</b>
<b>4. Les hypothèses.....</b>	<b>08</b>
<b>5. La définition des concepts clés.....</b>	<b>08</b>
<b>5.1. Risque professionnel.....</b>	<b>08</b>
<b>5.2. La représentation.....</b>	<b>09</b>
<b>5.3. La Prévention.....</b>	<b>09</b>
<b>5.4. Santé et sécurité au travail (SST) .....</b>	<b>10</b>
<b>5.5. Accident de travail.....</b>	<b>11</b>
<b>5.6. Maladie professionnelle.....</b>	<b>11</b>
<b>5.7. Les conditions de travail.....</b>	<b>11</b>
<b>5.8. Travail.....</b>	<b>11</b>
<b>5.9. Entreprise.....</b>	<b>11</b>
<b>5.10. Le danger.....</b>	<b>12</b>
<b>6. Méthode et techniques utilisées.....</b>	<b>12</b>
<b>6.1. L'enquête exploratoire.....</b>	<b>13</b>
<b>6.2. La méthode utilisée.....</b>	<b>13</b>
<b>6.3. Les techniques de collecte et d'analyse des données.....</b>	<b>14</b>
<b>6.3.1. L'observation directe.....</b>	<b>14</b>
<b>6.3.2 Le questionnaire.....</b>	<b>15</b>
<b>7. L'échantillonnage.....</b>	<b>16</b>
<b>8. Les difficultés de recherche sur le terrain.....</b>	<b>17</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>18</b>

### **Chapitre II : Les risques professionnels**

<b>Préambule.....</b>	<b>20</b>
<b>1. Les risques professionnels ; facteurs et types.....</b>	<b>21</b>

1.1	Les sources et les types des risques professionnels.....	21
1.2	Les types des risques professionnels.....	21
2.	Les accidents du travail.....	24
3.	Les maladies professionnelles.....	25
4.	Les responsabilités des acteurs internes de l'entreprise dans la gestion des risques.....	27
5.	L'impact des conditions de travail sur les risques professionnels au sein d'une entreprise industrielle.....	29
6.	Évaluation et Prévention des risques professionnels.....	29
6.1	Prévention des risques professionnelle.....	31
6.2	Les objectifs et les enjeux de la prévention.....	33
	Conclusion.....	34

## **Partie II : La partie empirique**

### **Chapitre III : Présentation de l'entreprise d'accueil et de l'échantillon**

	Préambule.....	37
1.	Présentation de l'organisme d'accueil.....	38
1.1.	Présentation de l'entreprise-mère LES MOULINS DE LA SOUMMAM.....	38
1.2.	Les Moulins de la SOUMMAM, filiale du groupe ERIAD-SETIF.....	39
1.3.	Les accidents du travail survenus au sein de l'entreprise.....	41
2.	Présentation de l'échantillon.....	42

### **Chapitre IV : Présentation et analyse des données**

	Préambule.....	49
1.	Les conditions de travail et mesures de prévention contre le risque.....	50
2.	la représentation du risque professionnel.....	62
3.	Discussion des résultats à la lumière des hypothèses.....	66
	Conclusion.....	68
	Conclusion générale.....	70

#### **Liste bibliographique**

#### **Annexes**

#### **Résumé**



# **Introduction**

## Introduction

---

Les accidents du travail et les maladies professionnelles sont les effets les plus répondus des risques professionnels qui sont nombreux et variés « si certains sont bénins et sans conséquences, un nombre non négligeable d'entre eux sont graves, voire mortels »<sup>1</sup>. Ces risques n'ont pas seulement un rapport avec les problèmes de santé des travailleurs, mais aussi ils perturbent la vie économique, sociale et morale de l'individu.

L'existence des risques est prouvée par l'augmentation de l'apparition des accidents et des maladies professionnelles qui témoignent d'une manière improbable dans le monde du travail. Les travailleurs doivent être conscients des risques qui peuvent exister au niveau de leur fonction .plusieurs travailleurs qui souffrent quotidiennement aux différents dangers et des nuisances liées à leurs milieu de travail et qui créent des risques pour leurs intégrité mentale, physique et même leurs vie sociale « *La santé ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité* », selon la définition donnée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) , c'est « *un état complet de bien – être physique, mental et social* »<sup>2</sup>

De nos jours, la sécurité au travail et la gestion de la santé sont devenues compliquées et font appel à l'expertise des spécialistes de différentes disciplines, telles que la médecine du travail, la psychologie, la sociologie du travail, l'ergonomie et la sociologie de la santé. Dans l'environnement du travail, certains facteurs de risques, comme (bruit, vibration, produit chimique toxique, nuisances sonores, l'humidité.....) Qui agressent l'intégrité physique de l'homme.

Par conséquence, l'étude de ces risques nécessite une recherche approfondie des causes et des conséquences afin de comprendre les mécanismes et facteurs favorisant leur apparition dans une entreprise, parce que la continuité de l'évolution de cette dernière réside dans l'amélioration des conditions de vie au travail « *qui est devenu l'une des premières préoccupation de l'entreprise et qui doit être conçue comme une stratégie sociale progressive , dont l'objectif et de réduire la fatigue et la nuisances, augmenter l'intérêt au travail, les qualifications et les occasions d'épanouissement personnel* »<sup>3</sup> Ainsi l'évaluation des techniques de prévention et de sécurité afin de minimiser les risques pour préserver la santé des travailleurs et les permettre de travailler en toutes sécurité. Cela est dans

---

<sup>1</sup>Nichan MARGOSSIAN, Guide pratique des risques professionnels, édition Dunod, Paris, 2003 p07.

<sup>2</sup> JEAN-Edouard Grézy et autres, Gérer les risques psychosociaux, performance et qualité de vie au travail ,2eme édition ESF, Pologne, 2013, P47.

<sup>3</sup> Jean pierre CITEAU, gestion des ressources humaines, 4eme édition Dalloz, paris, 2002, P168.

l'intérêt des salariés tout d'abord mais de celui de leur entreprise que s'inscrit dans la suppression de ces risques.

Sur cette optique, nous avons mené une étude ayant pour thème « *La représentation des risques professionnels dans une entreprise agro-alimentaire* » au sein d'une entreprise publique algérienne « Les Moulins de Soummam Agrodive de Sidi-Aiche », pour connaître la réalité des risques professionnels imposés par le monde du travail dans un contexte algérien, et découvrir la politique de prévention établie par cette dernière et sa capacité sur la réduction des accidents du travail et les maladies professionnelles.

Durant notre enquête de terrain nous avons utilisé le questionnaire pour vérifier les hypothèses cette technique nous a permis d'observer la réalité des situations particulière vécue par les travailleurs, Ensuite on a procédé selon un échantillonnage non probabiliste pour extraire nos enquêtes.

Notre mémoire est scindé en deux parties complémentaires qui sont comme suit

### **1/ La partie théorique**

Est composée de deux chapitres :

Le cadre méthodologique contient les raisons et les objectifs du choix thème, les études antérieurs, la problématique, les hypothèses, et les définitions des concepts clés. Puis la méthode et technique utilisées, l'échantillon de l'enquête. On expose également quelques obstacles rencontrés lors de la recherche sur le terrain et enfin en termine avec une conclusion.

Le deuxième chapitre traite la question des risques professionnels d'un point de vue théorique, il comporte des définitions sur les risques professionnels, les accidents de travail, Les maladies professionnelles, L'évaluation des risques professionnels, les conditions de travail et la Prévention des risques professionnels.

**2/ La partie empirique** est consacrée à la description du travail de terrain. Elle est scindée en deux chapitres :

Le premier chapitre comportera la présentation de l'entreprise Les Moulins de Soummam Agrodive de Sidi-Aiche et de l'échantillon

Le deuxième chapitre est consacré à l'analyse des données collectées sur le terrain et la discussion des hypothèses émises.

A la fin de ce mémoire, on a présenté une conclusion générale concernant notre recherche.

# **Partie I :**

# **Partie théorique**

# **Chapitre I :**

# **Cadre méthodologique**

## Chapitre I : Cadre méthodologique

---

### Préambule :

Dans ce premier chapitre nous allons présenter les éléments de cadre méthodologique de notre recherche intitulée : La représentation des risques professionnels dans une entreprise agro-alimentaire Moulin de Soummam AGRODIVE à Bejaia, au premier point on va commencer par les raisons et les objectifs du choix du thème et la problématique , les hypothèses et les concepts clés , ensuite on va exposer la méthode et la technique utilisée, et l'échantillonnage, et on termine avec les difficultés de recherche sur le terrain.

## Chapitre I : Cadre méthodologique

---

### 1. Les raisons du choix du thème :

Le rôle du chercheur est de s'engager à mener des études concernant des thèmes différents et le nôtre est motivé par les raisons suivantes :

-Acquérir de l'expérience de recherche sur le terrain, le thème choisi montre l'importance de mener des observations et des entretiens sur le terrain.

-la prévention contre les risques est l'une des tâches sensible à gérer dans une entreprise ou le personnel est exposé aux dangers et aux risques qui mènent à des accidents du travail et des maladies professionnelles.

-Connaitre les causes et les conséquences d'un accident de travail que peuvent subir l'ensemble des ouvriers dans une entreprise industrielle.

- La préparation à l'entrée pour la vie professionnelle

### 2. Les objectifs de la recherche :

Comme chaque recherche scientifique vise à atteindre des objectifs dans le bon sens, à travers notre étude nous voulons réaliser les objectifs suivants :

-Connaître les sources des accidents de travail et les maladies professionnelles à Moulin de Soummam AGRODIVE

-Démontrer la réalité des conditions de travail à Moulin de Soummam AGRODIVE

-Déterminer la relation entre les risques professionnels et les conditions de travail liés aux facteurs psychosociaux

- montrer que la question des risques et l'attitude en face de ces risques est une question de représentations

- dégager les différentes représentations sociales des risques professionnels dans une entreprise agro-alimentaire

### 3. La problématique :

Toute activité humaine quelque qu'en soit sa nature et le lieu où elle s'exerce présente des dangers pour l'homme.

Ces dangers qui se manifestent essentiellement sous la forme d'accidents corporels et de maladies de gravités, variées sont appelés risques professionnels

Selon le sociologue BERRITIMA ABDEL\_HALIM, le risque professionnel est comme suit : Lorsqu'il s'agit du monde du travail, c'est sur

## Chapitre I : Cadre méthodologique

---

l'accident du travail et reconnaissance du risque professionnel. C'est sur l'accident du travail et maladie professionnelle que le législateur se penche pour déterminer la reconnaissance du risque professionnel. L'accident du travail, en tant que risque professionnel, n'est pas sans conséquence sur sa présentation et sa représentation sociojuridique chez les victimes Or, sa prise en charge institutionnelle et sociale pour indemniser les travailleurs accidentés et pour leur réinsertion socioprofessionnelle, dépende de l'implication des acteurs sociaux et juridiques ; il est donc indispensable de s'interroger sur la manière dont est représenté le travailleur accidenté par les professionnels du droit et comment il est protégé par la loi <sup>4</sup>

On comprend alors que, les conséquences éventuelles du risque professionnel peuvent revêtir deux formes : l'accident du travail ou maladie professionnelle

Accident du travail et maladie professionnelle ont des conséquences énorme sur le plan humain et économique. D'abord pour le travailleur. Qui peut être affecté dans sa vie professionnelle. Familiale et social. En suite pour l'entreprise qui pourrait être privée d'une main d'œuvre expérimentée

Si les accidents de travail et les maladies professionnelles ont un cout, la prévention et un investissement, en plaçant la sécurité et le bien être des travailleurs au cœur de la politique économique et à tous les échelons

Le processus de prévention des risques professionnels est très important car dans de nombreux pays, en particulier dans les pays industrialisés, la pression de diverses organisations gouvernementales qui défendent les droits de l'homme et soutient des projets s'intensifie. Ces dangers sont le premier point de départ pour comprendre la nature des risques professionnels. Ces accidents et maladies professionnelles et leurs causes constituent une partie importante d'une culture de la sécurité au travail, qui conduit à l'utilisation de procédures et de moyens pour les prévenir, c'est-à-dire le développement de programmes et d'environnements de travail liés à la protection des travailleurs, des machines, et donc un accent renouvelé sur la santé et la sécurité au travail, car il est considéré comme un masque de protection pour tous les membres de l'association contre les dangers et les accidents tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du travail ; Par conséquent, à mesure que le monde se développe dans divers domaines, la diversité et la diversité des dangers auxquels sont confrontés les individus, l'importance de la santé et de la sécurité au travail augmente

---

<sup>4</sup> ABDEL-HALIM BERRITIMA, Stratification sociale et catégorisation des risque, La vie entre risque dimension et risque professionnel, 2008. In :<http://www.abdel-halim-berretima.fr/Stratification%20sociale%20et%20cat%C3%A9gorisation%20des%20risques.pdf>



## Chapitre I : Cadre méthodologique

---

également. Par conséquent, la sécurité au travail est un tributaire majeur pour soutenir la santé et la sécurité. L'économie nationale est partout. Protéger les facteurs de production et réduire les pertes humaines et matérielles.

En effet, la santé et la sécurité au travail deviennent une forte préoccupation des entreprises, des accidents du travail et les maladies professionnelles ne sont plus perçues comme une fatalité mais comme un dysfonctionnement

Selon HENRI Fayol, qui avait donné aussitôt une place à la fonction sécurité, avant même d'envisager la pertinence d'une fonction personnelle. Et pourtant l'action sur les conditions de travail dans entreprises ne trouvera son véritable essor qu'à la fin des années 60<sup>5</sup>

Selon CITEAU jean\_pierre, les actions d'amélioration des conditions de travail ne sont plus considérées comme une fin elles-mêmes. Elles sont d'avantage envisagées comme mesures d'accompagnement à la structuration d'activités ou l'introduction de nouvelles technologies.

Il est dans l'intérêt des organisations et des employeurs de réduire les pertes humaines et matérielles pour développer un ensemble de mesures nécessaires pour assurer la protection et la protection des facteurs de production. Le travailleur, la machine, l'environnement de travail, en particulier le travailleur, parce qu'il est une ressource importante dans le processus de production, il doit être soigné et protégé et disposer d'un environnement sûr et sécurisé pour son confort et sa satisfaction dans son travail Cela conduit à une relation positive entre l'individu travailleur et l'environnement. Son travail tourne autour de lui, ce qui se traduit par l'augmentation de la production institutionnelle et la créativité des travailleurs dans lesquels les accidents et les maladies professionnelles sont réduits, voire réduits.

Dans notre travail de recherche nous allons éclaircir le risque professionnel en répondant aux questions suivantes « Comment se présente le risque professionnel dans l'entreprise agro-alimentaire (Moulin de Soummam AGRODIVE) de Bejaia ? »

On trouve nos questions secondaires ainsi :

Comment les salariés de l'entreprise agro-alimentaire (Moulin de Soummam AGRODIVE) de Bejaia envisagent-ils le risque professionnel ?

Comment se construisent ces représentations des risques à travers leurs vécus quotidiens (mesures de sécurité, accidents, politique de prévention...)?

---

<sup>5</sup> Jean pierre CITEAU, Op.cit, P 167.

Et comment réagissent-ils face à ces risques professionnels ?

#### 4. Les hypothèses :

Toutes les études ne peuvent pas être considérées une véritable recherche si elle ne se structure pas autour d'une ou plusieurs hypothèses. Dans le manuel de recherche en Sciences sociales, Raymond QUIVY et COMPENHOUDT Luc Van ont défini l'hypothèse comme « est une proposition qui anticipe une relation entre deux termes qui, selon le cas, peuvent être des concepts ou des phénomènes. Une hypothèse est donc une proposition provisoire, une présomption, qui demande à être vérifiée »<sup>6</sup>

L'hypothèse est une proposition de réponse à la question posée. Elle tend à formuler une relation entre des faits significatifs même plus ou moins précise, elle aide à sélectionner les faits observer. Ceux-ci rassemblés, elle permet dès les interprétations, de leurs donner une signification qui, vérifiée, constituera un élément possible de début de théorie <sup>7</sup>

A cet aboutissement pour répondre à ces interrogations, nous avons inspirées les hypothèses suivantes :

- a. Les expériences vécues au travail au sein de l'entreprise déterminent les représentations des risques professionnels des salariés.
- b. Les mesures de prévention déployées au sein de l'entreprise Moulin de Soummam AGRODIVE réduisent les risques professionnels.

#### 5. La définition des concepts clés :

##### 5.1. Risque professionnel :

Tout risque ayant pour origine l'activité professionnelle, c'est-à-dire le travail rémunéré, indispensable pour vivre de nos jours. Tout phénomène un danger pour l'homme est appelé risque professionnel<sup>8</sup>

---

<sup>6</sup>QUIVY Raymond et VAN CAMPENHOUDT Luc, Manuel de recherche en science sociales, 3<sup>ème</sup> édition, Dunod, Paris, 2006. P129

<sup>7</sup> Madeleine GRAWITZ, Méthode des sciences sociales, 11 éditions, Dalloz, Paris, 2001, p 398.

<sup>8</sup>Nichan Margossia, Op. Cit, P2

Risque professionnel : Selon Nichan Margossian : «il faut entendre tout risque ayant pour origine l'activité professionnelle, c'est-à-dire le travail rémunéré, indispensable pour vivre de nos jours. Tout phénomène, tout événement qui apparaît en milieu de travail et qui présente un danger pour l'homme est appelé risque professionnel. [...]. Comme c'est le cas de certaines maladies professionnelles qui se manifestent souvent plusieurs années, voire quelques décennies après l'exposition (cas de certains cancers de l'amiante). La législation est cependant plus exigeante et donne des définitions plus précises et plus restrictives aux accidents et aux maladies dus au travail, qui est les manifestations des risques professionnels.<sup>9</sup>

«Selon le BIT terme risque désigne l'éventualité qu'un événement non désiré ayant des conséquences données survienne dans une période donnée ou dans des circonstances données, cette éventualité étant exprimée selon le cas en terme de fréquence (nombre d'événement données par unité de temps) ou en terme de probabilité (probabilité que se produise un événement donné à la suite d'un événement préalable) ». <sup>10</sup>

### 5.2. La représentation :

Dans la perspective sociale, les représentations sont « un ensemble organisé d'informations, d'opinions, d'attitudes et de croyances à propos d'un objet donnée » (Abric, 2003, p.59), qui possèdent deux composantes : un contenu et une structure.<sup>11</sup>

### 5.3. La Prévention :

Selon Pierre Goguelin, « la prévention est l'action de prévenir, c'est-à-dire l'acte par lequel on prend les devants sur un événement possible afin d'empêcher de se produire et de diminuer les effets négatifs de cet événement au cas où ne peut être certain de l'empêcher »<sup>12</sup>

« La prévention est l'ensemble des moyens mis en place pour supprimer ou du moins atténuer les risques et ainsi réduire, dans de larges proportions, la probabilité de survenance d'un accident. »<sup>13</sup>

---

<sup>9</sup>Ibid, p.2

<sup>10</sup>Ibid., p.24

<sup>11</sup> In <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-internationaux-de-psychologie-sociale-2009-4-page-81.htm#:~:text=Dans%20la%20perspective%20sociale%2C%20les,un%20contenu%20et%20une%20structure>

<sup>12</sup>GAUDEMARIS Régis, Définition et principes généraux Maladies professionnelles, Corpus Médical Faculté de Médecine de Grenoble. Novembre 2004, p.01

<sup>13</sup>Nichan MORGOSSAIN, Risques et accidents industriels majeurs, Edition, DUNOD, paris, 2006, P 155

### 5.4. Santé et sécurité au travail (SST) :

Les conditions et les facteurs qui affectent, ou pourraient affecter, la santé et la sécurité des employés ou d'autres travailleurs (y compris les travailleurs temporaires et le personnel détaché par un sous-traitant) des visiteurs, ou de toute autre personne sur le lieu de travail <sup>14</sup>

Santé et sécurité sont indissociables et font l'objet d'une même politique. La préservation de la santé et de la sécurité au travail est un enjeu majeur de santé publique mais également un enjeu économique décisif en raison du nombre de jours de travail perdus du fait des accidents du travail.<sup>15</sup>

«L'état de ce inspire confiance, l'absence de risque d'accident»<sup>16</sup>

- **La sécurité** : la sécurité fait souvent référence à des notions telles que risque, le danger, la prévention, la protection mais aussi la responsabilité et l'assurance. La sécurité au travail et de l'ordre de la protection et la prévention des accidents et des maladies dans le monde professionnel.<sup>17</sup>
- **Sécurité au travail** :

Le concept de sécurité au travail appuie son existence sur un postulat de départ assez simple : toute activité professionnelle engendre des risque pour la sécurité d'un travailleur, à des degrés plus ou moins élevés. Encadrée par la loi française, la notion de sécurité au travail ne cesse de donner naissance à de nouvelles réglementations, de nouvelles mesures, des innovations. Bien que les chiffres de la sécurité au travail révèlent que l'homme est en cause dans plus de deux tiers des accidents de travail, la tâche des dirigeants d'entreprises est de réduire au maximum les risques afin de protéger leurs salariés et de préserver leur intégrité physique et morale.<sup>18</sup>

---

<sup>14</sup>système de management de la santé et de la sécurité au travail- Exigence, 3<sup>ème</sup> tirage ,France,2008.p3.

<sup>15</sup>Isabelle Corréard, Patrick Anaya, Patrick Burn, Op. cit, P1

<sup>16</sup>Jean Pierre Mouton, Jack Chaboud, La sécurité en entreprise, édition Dunod, Paris, 2003, P8

<sup>17</sup>Isabelle Corréard, Patrick Anaya, Patrick Brun, Sécurité, hygiène et risque professionnels, édition Dunod, février 2011, [www.dunod.com](http://www.dunod.com) page1

<sup>18</sup>[https://www.beabooss.fr\(Glossaire\)S](https://www.beabooss.fr(Glossaire)S)

### 5.5. Accident de travail :

Tout accident survenu du fait du travail ou à l'occasion du travail et ayant entraîné des lésions mortelles, par exemple une chute de hauteur ou le contact avec une machine en marche.<sup>19</sup>

Est considéré comme tel quelle qu'en soit la cause, il est survenu par le fait ou à l'occasion du travail à toute personne salariée, quelque titre ou en quelque lien que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise.<sup>20</sup>

### 5.6. Maladie professionnelle :

Toute maladie contractée à la suite d'une exposition à des facteurs de risque résultant d'une activité professionnelle, par exemple provenant de l'exposition à la poussière de bois ou à des composés chimiques.<sup>21</sup>

« Les maladies professionnelles résultent d'une exposition plus ou moins prolongée à des nuisances ou à un risque existant de l'exercice habituel de la profession »<sup>22</sup>

### 5.7. Les conditions de travail :

Pour J. Leplat, les conditions de travail résument l'ensemble des facteurs, à l'exclusion des caractéristiques individuelles des travailleurs, qui peuvent influencer les conduites au travail<sup>23</sup>

### 5.8. Travail :

C'est l'activité professionnelle pour laquelle l'individu a reçu une formation, a acquis des compétences et une expérience, elle se manifeste par un savoir-faire résultant de l'expérience et d'une longue pratique.<sup>24</sup>

### 5.9. Entreprise :

Est une unité économique et juridique qui a pour principale fonction la production de biens et services destinés à être vendus sur marché.

---

<sup>19</sup>Bureau international du Travail, Enquêtes sur les accidents du travail et les maladies professionnelles Guide pratique à l'intention des inspecteurs du travail, 2015, [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_dialogue/---lab\\_admin/documents/publication/wcms\\_346715.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---lab_admin/documents/publication/wcms_346715.pdf)

<sup>20</sup>ANSLIME Bruno et ALBASINI Françoise, les risques professionnels, édition. Nathan, Paris, 1998, p4

<sup>21</sup>Bureau international du Travail, Op. Cit.

<sup>22</sup>Anselme Bruno, Françoise Albasini, Op. Cit, P4

<sup>23</sup>Jean- Pierre Citeau, Op. Cit, P1168

<sup>24</sup>Danielle Potocki Malice, Eléments de sociologie du travail et de l'organisation, édition Economica, Paris, 1997, P7

## Chapitre I : Cadre méthodologique

---

L'activité d'une entreprise peut être décomposée en deux phrases distinctes :

- 1- l'activité productive, c'est-à-dire la création de biens ou services.
- 2- l'activité de répartition des richesses en contrepartie des biens ou services.<sup>25</sup>

Est comme un réseau destinée qui proposent des produits à des clients en réalisant qui offre parcours à des travailleurs, en mettent en œuvre mes moyens financiers d'abord par des propriétaires <sup>26</sup>

Madeleine Grawitz à définit l'entreprise comme : une unité de production originale caractéristique du capitalisme forme d'un groupe d'homme qui travaillent ensemble sur des postes différents. En vue de produire des biens à vendre avec profit sur le marché <sup>27</sup>

### 5.10. Le danger :

Propriété ou capacité intrinsèque d'un équipement, d'une substance, d'une méthode de travail, de causer un dommage pour la santé des travailleurs<sup>28</sup>

### 6. Méthode et techniques utilisées :

Après avoir établi la problématique de la recherche on passe au choix de la méthode « une fois le problème est formulé de manière précise pour les données requises. Il faut choisir les méthodes qui serviront à recueillir les informations»<sup>29</sup>.Et Chaque recherche doit suivre une méthode précise et bien déterminée car « un choix de méthode s'inscrit dans une stratégie de recherche. On ne peut pas isoler les méthodes, les abstraites, ni des voies estes par les intérêts du chercheur...une méthode, guide pour la route, éclaire mais ne décide pas la route »<sup>30</sup>

---

<sup>25</sup>Rachid zammar, cours d'entrepreneuriat université Mohamed V-agdal faculté des sciences Rabat, Année universitaire 2011-2012,[http://ekldata.com/uW39d-k2wo7G5wHCoRX\\_HJEWwqU/entrepreneuriat\\_cours.pdf](http://ekldata.com/uW39d-k2wo7G5wHCoRX_HJEWwqU/entrepreneuriat_cours.pdf)

<sup>26</sup>Alain Belton, Dictionnaire des sciences économique, édition Armand Colin, Paris, 2005, P169.

<sup>27</sup>Madeleine Grawitz, Lexique des sciences sociales, édition, Dalloz, Paris, 2000.p 357

<sup>28</sup>Sandra Curaba, Yannick Jarlaud, Salvatore Curaba, Préface de Michel Ledoux, Evaluation des Risques, comment élaborer son document unique ? Afnor, 2eme édition, 2009. P 6.

<sup>29</sup>Cooks.W et autre, Les méthodes de recherche en sciences sociales, édition Hrwlutee, Québec, 1977. P103.

<sup>30</sup>Jean -Claude LEMBESSIE, La méthode en sociologie, édition, casbah, Alger janvier 1998, p9.

## Chapitre I : Cadre méthodologique

---

La validation d'une recherche scientifique dépend de la méthode utilisée FESTUNGER KATE a expliqué que « quel que soit l'objet d'une recherche, la valeur des résultats dépend de celle des méthodes mises en œuvre »<sup>31</sup>

### 6.1. L'enquête exploratoire :

Pour réaliser notre recherche, nous avons effectué une enquête exploratoire. Celle-ci nous a permis de délimiter le champ de notre recherche, d'identifier notre terrain et d'affiner les hypothèses. Selon GAUTHY-SINECHAL M et VAND ERCAMMEN M « La pré-enquête contribue efficacement à la construction des hypothèses »<sup>32</sup>, elle permet de définir le contenu des notions, de choisir la population d'enquête. Elle nous a permis aussi de se « familiariser » avec le lieu de l'enquête et les enquêtés, d'être ainsi connus. De son côté, Roger MUCCHIELLI explique que : « En tant que phase préparation, elle [la pré-enquête] comprend aussi la prévision de tous les problèmes que posera l'enquête (temps, budget, moyens matériel, stratégie des opérations, autorisations nécessaires, etc...) »<sup>33</sup>. Alors le but de la pré-enquête est de découvrir notre terrain, ainsi de choisir les aspects à prendre en considération dans notre recherche.

### 6.2. La méthode utilisée :

L'utilisation et le choix de la méthode dépendent de la nature d'objet d'étude, la problématique posée et les objectifs visés par la recherche en cour. De ce fait, la méthode qu'on a utilisée dont notre recherche et la méthode quantitative qui est « Un ensemble de procédures pour mesurer les phénomènes, elle vise d'abord à mesurer le phénomène à l'étude. Les mesures peuvent être ordinales du genre (Plus grand ou plus petit que), ou numériques avec usage de calculs »<sup>34</sup>

---

<sup>31</sup>Maurice Angers, Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines, édition Casbah, Alger, 1997, P60.

<sup>32</sup>GAUTHY-SINECHAL Martin VANDERCAMMEN Marc, étude de marchés, méthode et outils, de Boeck 3me Edition. Bruxelles, 2010, p215

<sup>33</sup>Roger MUCCHIELLI, Le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale, Broché 10me Edition, Paris, 1967, p.84.

<sup>34</sup> Maurice Angers, Op.cit. P60.

Selon Jean. -Louis Loubet des Bayle la méthode est «l'ensemble des opérations intellectuelles permettant d'analyser, de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée »<sup>35</sup>

Cette méthode nous permettra de recueillir et de collecter des bonnes et nécessaires informations.

### **6.3. Les techniques de collecte et d'analyse des données :**

Toute recherche en sciences sociales nécessite l'utilisation et le suivi de différentes étapes de la recherche qui doivent être rigoureuses et bien définies, transmissibles, susceptibles d'être appliqués à nouveau dans les mêmes conditions, adaptés au genre de problème et de phénomène en cause. Ce sont là des techniques.<sup>36</sup> Il est nécessaire également «de respecter la situation d'incertitude de départ et de ne pas imposer une méthode qui force les résultats dans un sens ou un autre mais qui laisse émerger d'éventuelles surprises »<sup>37</sup>.

Nous avons adopté dans la réalisation de notre recherche pour l'usage des techniques suivantes :

#### **6.3.1 L'observation directe :**

L'observation, c'est une technique très importante pour le sociologue, car elle est un moyen qui nous permet de découvrir les éléments importants d'une recherche. Selon Sébastien CHAUVIN et Nicolas JOUNIN l'observation est une méthode essentielle pour donner accès à ce qui se cache, retracer l'enchaînement des actions et des interactions, ou encore saisir ce qui ne se dit pas ou « ce qui va sans dire »<sup>38</sup> A ce propos, il est important de signaler et de montrer le rôle de l'observation parce qu'elle nous a beaucoup servi tout au long de notre recherche sur le terrain au sein de « l'entreprise Moulin de Soummam AGRODIVE » à Sidi-Aich à Bejaia

Durant notre recherche, nous avons assuré une présence durable sur le terrain d'enquête. Pour PERETZ «l'observation directe consiste à être le témoin des comportements sociaux d'individus ou de regroupes dans les lieux mêmes de leurs activités ou de leurs résidences. Sans en modifier le déroulement ordinaire »<sup>39</sup>, Raymond QUIVY et Luc Van CAMPENHOUT rappellent que

---

<sup>35</sup>Jean. -Louis Loubet DEL BAYLE, Initiation aux méthodes des sciences sociale, Edition, Le Harmattan, 2000, p.27.

<sup>36</sup>Madeleine Grawitz, Op.Cit, P352.

<sup>37</sup>Philipps cibois, les méthodes d'analyse d'enquête, édition, Paris, 2007, p11

<sup>38</sup>Sébastien Chauvin et Nicolas Junin, L'observation directe, Sous la direction de Serge Paugam, L'enquête sociologique, Edition Presses Universitaires de France, Paris, 2010, p 143.

<sup>39</sup>PERETZ Henri, les méthodes en sociologie. L'observation, les Découvert (coll. « Repères »), Paris, 1998, p14



l'observation directe est : «celle ou le chercheur procède directement lui-même au recueil des informations, sans s'adresser aux sujets concernés »<sup>40</sup>.

Cette technique nous a permis d'observer la réalité des situations particulières vécues par les travailleurs dans la SEMPAC. A travers cette phase d'investigations, nous avons observé les conditions réelles, la charge de travail, la nature de l'environnement de travail auxquels les travailleurs sont soumis. Les observations étaient spontanées (sans grille d'observation) et les remarques issues de ces observations ont été utilisées pour appuyer les données quantitatives collectées par une autre technique. Indiquant qu'on a incluse, à la fin du mémoire, quelques photos prises au sein de l'entreprise (voir l'annexe N°3).

### 6.3.2 Le questionnaire :

Durant notre enquête de terrain nous avons utilisé le questionnaire de recherche comme principale technique de collecte des données nécessaires pour vérifier les hypothèses construites au départ.

Le questionnaire est une technique directe pour interroger le sujet à étudier, il permet de soulever des prélèvements quantitatifs en vue de trouver des relations mathématiques et établir des comparaisons chiffrées. Cette technique « consiste à poser à un ensemble de répondants, le plus souvent représentatif d'une population, une série de questions relatives à leur situation sociale, professionnelle ou encore sur tout autre point qui intéresse les chercheurs. »<sup>41</sup>, Jean Claude LEMBESSIE précise que « le questionnaire a pour fonction principale de donner à l'enquête une extension plus grande et de vérifier statistiquement jusqu'à quel point sont généralisables les informations et les hypothèses préalablement constituées »<sup>42</sup>

Dans notre recherche le questionnaire a été élaboré sur la base de données et des observations recueillies durant l'enquête exploratoire.

Notre questionnaire est réparti sur trois (03) axes et (26) questions :

- Le premier axe : contient des données personnelles des enquêtés
- Le second axe : contient les conditions de travail et mesures de prévention contre le risque dans l'entreprise AGRODIVE
- Le troisième axe : contient des questions concernant les représentations du risque professionnel au sien de l'entreprise AGRODIVE

---

<sup>40</sup>QUIVY Raymond et CAMPENHOUDT Luc Van, Op.cit, p.164

<sup>41</sup>Ibid., P167.

<sup>42</sup>Jean Claude lembessie, Op. Cit, p33

Alors, on a utilisé dans notre questionnaire trois types de questions :

- Questions ouvertes, qui donne à l'enquêté la liberté de répondre
- Questions fermées, qui oblige l'enquêté à effectuer un certain choix parmi un certain nombre de réponse (oui/ non)
- Questions multi- choix, qui proposent plusieurs choix à l'enquêté

### 7. L'échantillonnage :

L'échantillonnage est « l'ensemble des opérations permettant de sélectionner sous ensemble d'une population en vue de constituer un échantillon .Aussi, l'échantillon est un sous ensemble d'éléments d'une population donnée, ou l'ensemble des personnes à interroger»<sup>43</sup>.

Dans notre recherche, on a procédé selon un échantillonnage non probabiliste pour extraire nos enquêtés. Il s'agit d' «une méthode qui consiste à sélectionner des unités dans une population en utilisant une méthode subjective (c'est-à-dire non aléatoire) »<sup>44</sup>

A noter que notre population d'étude dans l'entreprise Moulin de Soummam AGRODIVE de SIDI AICH, comporte des salariés répartis en trois catégories socioprofessionnelles. Nous les présentons comme suit :

✓ **Cadres :** est toute personne qui exerce une fonction de direction ou d'encadrement. Nombre de cadre au Moulin de Soummam AGRODIVE est **61**.

✓ **Agents de maitrises :** C'est toute personne qui a une qualification, et qui exerce sa fonction dans son domaine, comme elle peut être un responsable d'une machine ou d'une personne .Nombre d'agents de maitrise au Moulin de Soummam AGRODIVE est **127**

✓ **Agents d'exécutions :** c'est une personne qui utilise plus sa force physique et exécute son travail. Nombre d'agents d'exécutions au Moulin de Soummam AGRODIVE est **128**.

• On a procédé à la distribution de **100** questionnaires. A la fin, on a récupéré seulement **51** questionnaires.

---

<sup>43</sup>ANGERS Maurice, Op.cit, P229

<sup>44</sup>In : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/edu/power-pouvoir/ch13/nonprob/5214898-fra.htm>

### 8. les difficultés de recherche sur le terrain :

L'enquête sur le terrain nous a permis de collecter des données essentielles pour répondre à nos questionnements de recherche. Toutefois, On a rencontré quelques obstacles parmi lesquels :

- La difficulté de trouver un terrain adéquat a notre problématique de recherche.
- Au départ, on a souhaité collecter nos données sur le terrain en moyennant un guide d'entretien mais le responsable sur les étudiants au sein de l'entreprise a refusé de nous donner l'avis favorable pour rencontrer les agents de maîtrise et d'exécution, même en dehors des heures du travail, sous prétexte que nos questions peuvent entraver le bon déroulement de leur tâches professionnelles.
- La distribution des questionnaires de recherche et leur récupération ont été faites par le responsable sur les étudiants au sein de l'entreprise, ce qui a influencé sur la représentativité de notre échantillon.
- On n'a pas pu récupérer un nombre important des questionnaires distribués (presque 50% de questionnaires perdus)
- Le manque de références bibliographiques sur notre thème «la représentation des risques professionnels»
- Le manque de compétences pour la réalisation d'une recherche scientifique. Il s'agit de notre première expérience sur le terrain

### **Conclusion :**

Après avoir introduit la partie théorique de l'étude, la problématique et les hypothèses de recherche de l'étude sont présentées. Nous allons passer à l'étape suivante liée aux éléments de thème.

# **Chapitre II :**

## **Les risques professionnels**

## Chapitre II : Les risques professionnels

---

### **Préambule :**

Dans ce chapitre nous allons présenter de façon générale les risques professionnels, et les différents risques existant à l'intérieur d'une entreprise, ainsi les accidents du travail, et les maladies professionnelles, et enfin la sécurité et prévention des risques.

Par risque professionnel il faut entendre tout risque ayant pour origine l'activité professionnelle, c'est-à-dire le travail rémunéré, indispensable pour vivre de nos jours. Tout phénomène. Tout évènement qui apparait en milieu de travail qui présente un danger pour l'homme soit un accident de travail, soit une maladie professionnelle est appelé risque professionnel.

### 1. Les risques professionnels ; facteurs et types :

La notion « **Risque** » Peut être défini comme l'éventualité d'un événement future, susceptible de causer généralement un dommage, une altération ; C'est donc la probabilité de l'existence d'une situation dangereuse pouvant conduire à un événement grave par exemple : un accident ou une maladie. Dans le mot risque il y a toujours la notion de probabilité ; plus celle-ci est grande plus le risque est important et plus l'événement dangereux pourrait être imminent et grave<sup>45</sup>

#### 1.1. Les sources des risques professionnels :

Concernant Les sources des risques professionnels, MOUTON Jean- Pierre, CHABOUD Jack notent que :

➤ Toute condition dangereuse provient de l'acte dangereux et tous les deux dépendent du comportement de l'individu, c'est-à-dire, un salarié qui exerce une fonction donnée dans une situation où il peut être exposé au danger, notamment il est conscient de telle situation, mais il risque sa vie<sup>46</sup>

➤ La source des risques du travail peut provenir de négligences des responsables pour contrôler les règles de sécurité en prenant comme exemple d'un chef d'atelier qui se préoccupe de la marche d'une machine au moment où le salarié ne porte pas de lunettes de sécurité, alors cet acte-là, permet au salarié de ne pas respecter les règles de sécurité. En effet, ce comportement permet aux salariés de commettre des écarts : le chef ne réagit pas donc je peux faire cet écart.<sup>47</sup>

#### 1.2. Les types des risques professionnels :

Il existe de nombreux types ou séries de risques professionnels, leur nature, leur origine, leurs caractéristiques et leurs conséquences, ainsi que les mesures de prévention requises sont différentes, et les méthodes de regroupement et de classification des risques professionnels sont également différentes :

---

<sup>45</sup>Nichan Margossian, Op. Cit, P1.

<sup>46</sup>Mouton Jean- Pierre, Chaboud Jack, Op.cit., P44.

<sup>47</sup>Ibid, P 54.

- **Les risques mécaniques :**

« on appelle l'ensemble des facteurs physiques qui peuvent être à l'origine d'une blessure par l'action mécanique d'éléments de machines d'outils de pièces ou de matériaux solides ou de fluides projeter »<sup>48</sup>.

Si ce risque s'explique par les mouvements des objets il existe également lorsque ce sont les hommes qui bougent l'objet restant immobile ou en mouvement. Un marteau qui s'abat sur un doigt pour l'écraser ; des engrenages en mouvement pour entraîner la main ou les cheveux ; une lame de scie peut couper la chair. Bien qu'il s'agisse ici d'un phénomène physique par son importance par la nature des risques et par les mesures de prévention à mettre en œuvre les risques mécaniques seront étudiés séparément des autres risques physiques<sup>49</sup>.

Et aussi le risque mécanique et la conséquence logique des principes de base de la mécanique (dynamique et énergétique)<sup>50</sup>

- **Les risques physiques :**

Sous ce nom, plusieurs risques issus de phénomènes physiques divers sont généralement très différents les uns des autres et nécessitent des mesures préventives distinctes sont :

-les risques dus vibration mécanique ; beaucoup de machines, outil portatif et véhicules vibrent. Ces vibrations transmises au corps humain portent atteinte à la santé

-les risques de surdit   dus aux bruits   des niveaux  lev  s produits par les installations industrielles notamment

-les risques  lectriques qui se traduisent par les  lectrocutions et les  lectrifications accidentelles

-les risques dus aux rayonnements ionisants comme la radioactivit   ou bien les rayons X qui conduisent   des atteintes graves de la sant  

-les risques dus aux rayonnements non ionisants comme les infrarouges ou les rayons lasers qui peuvent conduire   des brulures

---

<sup>48</sup>Nichan Margossian, Op.Cit, P79

<sup>49</sup> Ibid. P29

<sup>50</sup> Ibid. P77



## Chapitre II : Les risques professionnels

---

-les autres risques physiques dus à des pressions atmosphériques élevées ou faibles, ou encore aux travaux dans les mines <sup>51</sup>

- **Les risques chimiques :**

Ils s'expliquent par la présence de produit chimique plus ou moins dangereux toxique ou inflammable, dont l'absorption par le corps humain se traduit par des Intoxications accidentelles ou chroniques ainsi que par des incendies et explosions. Les risques chimiques sont fréquents et en des rencontres pratiquement dans toutes les activités humaines tant en milieu professionnel que chez soi ou pendant les loisirs <sup>52</sup>

- **Les risques biologiques :**

Ils sont dus à des micro-organismes pathogènes vivants qui introduit dans le corps humain induisent des maladies dont certaines être très grave comme les hépatites virales. Ces risques nécessitent des mesures de prévention spécifiques on rencontre les risques biologiques dans de nombreuses activités sauf inattendues comme les blanchisseries industrielles ou encore les laboratoires toxicologiques <sup>53</sup>

- **Les risques de circulation et de transport :**

les salariés se déplacent fréquemment tant dans leurs ateliers que dans leur entreprise ainsi que sur la voie publique ces déplacements sont à l'origine de chutes de plain-pied ou de Dénivelés de glissade de chocs ou d'autres blessures qui sont des accidents du travail les accidents de la route sont également considérés sous certains conditions comme ayant un caractère professionnel<sup>54</sup>

- **Les risques psychosociaux :**

Les risques psychosociaux comme le stress sont considérés par plusieurs spécialistes comme pouvant porter atteinte à la santé Des travailleurs ou du moins favoriser les accidents du travail.

Les atteintes psychosociales en milieu de travail en plusieurs origines sont :

- la charge de travail le salarié a du mal à exécuter la totalité de la mission qui lui a été confiée et devient anxieux ;

---

<sup>51</sup>Ibid. P29

<sup>52</sup>Ibid. P30

<sup>53</sup>Ibid. P30

<sup>54</sup>Ibid. P30

## Chapitre II : Les risques professionnels

---

- la difficulté du travail confié entraînant la crainte de ne pas pouvoir exécuter correctement la mission confiée ;
- l'ambiance physique du poste de travail correspondant au bruit, aux vibrations, à l'éclairage insuffisant ;
- l'apparition nouvelle technologie plus rapide et plus complexe nécessitant une adaptation de courte durée ;
- l'ambiance socio-humaine se traduisant par des mauvaises relations de travail avec la hiérarchie et les collègues rivalité entre Personnes, actes de malveillances menaces de tout ordre ;
- l'insécurité du travail avec l'ombre de pertes d'emploi et de chômage ;
- la présence de risque dont sont conscients les travailleurs ;
- la fatigue due aux travaux pénibles, aux Surcharges, aux trajets longs et fatigants <sup>55</sup>
- Le travail contaminé <sup>56</sup>
- **Les autres risques :**

Sous cette rubrique, on peut grouper un certain nombre de situations dangereuses particulières à différentes activités, comme celles rencontrées sur les chantiers de bâtiments et de travaux publics ou encore des troubles psychosociaux comme le stress, qui ont une influence certaine sur l'accidentalité des salariés.<sup>57</sup>

### 2. Les accidents du travail :

L'accident du travail est une atteinte corporelle avec lésions temporaires ou définitives, produites par une action extérieure, soudaine et rapide.

➤ Suivant la gravité des lésions,

On distingue :

- les accidents sans arrêt, bénins, souvent sans suite et qui peuvent être soignés sur place ; – les accidents avec arrêt (de quelques jours à plusieurs mois) avec lésions nécessitant des soins particuliers ;
- les accidents avec incapacité permanente (IP) correspondant à des lésions définitives et séquelles, susceptibles de réduire la capacité de travail (incapacités partielles ou totales) ;
- les accidents mortels avec décès immédiat ou coma suivi du décès.

---

<sup>55</sup>Ibid. P324

<sup>56</sup>Alain Labruffe, Le grand guide de l'évaluation du facteur humain, afnor édition, France, 2012, P 79

<sup>57</sup> Nichan Margossian, Op- cite, P30

## Chapitre II : Les risques professionnels

---

Quelques exemples d'accident du travail ayant pour origine des risques bien connus :

- mains entraînées et écrasées par les organes mobiles d'une machine-outil ;
- explosions de réacteurs avec projections ;
- chutes dans les escaliers ;
- contacts avec des conducteurs nus sous tension électrique ;<sup>58</sup>

En fonction de la gravité des lésions, on distingue quatre types d'accidents du travail, chacun à des modes de réparation spécifiques.

❖ Les accidents du travail sans arrêt qui sont généralement bénins et qui peuvent être soignés sur place, à l'infirmerie de l'entreprise de préférence et qui ne nécessitent que quelques heures de repos ou de soins. Il s'agit de petites blessures (coupures, égratignures, chocs et traumatismes bénins), de très légères intoxications et de petites projections de produits agressifs sur la peau occasionnant des brûlures très superficielles.

❖ Les accidents du travail avec arrêt, de quelques jours à plusieurs mois. Ce sont des accidents plus graves, nécessitant des soins médicaux intensifs

(Une fracture des os, une entorse, des brûlures importantes, etc.)

❖ Les accidents du travail avec incapacité permanente (IP), correspondant à des lésions définitives et des séquelles susceptibles de réduire la capacité de travail (un doigt coupé, un œil crevé, une jambe déformée, un poumon partiellement abimé, etc.)

Les accidents du travail mortels avec décès immédiat ou différé, suite à des complications issues d'accidents. <sup>59</sup>

### 3. Les maladies professionnelles :

Une maladie est dite « professionnelle » si elle est la conséquence directe de l'exposition habituelle d'un travailleur à un risque physique, chimique, biologique, ou résulte des conditions dans lesquelles il exerce son activité professionnelle.

Une maladie professionnelle (MP) est la conséquence de l'exposition plus ou moins prolongée à un risque qui existe lors de l'exercice habituel de la

---

<sup>58</sup> NICHAN MARGOSSIAN, AIDE-MEMOIRE RISQUE CHIMIQUE, 2 EDITION, DUNOD, PARIS, 2002, P17

<sup>59</sup>Nichan Margossian, Op- cite, P3.

## Chapitre II : Les risques professionnels

profession. Ce peut être, par exemple, l'inhalation quotidienne de petites doses de poussières ou de vapeurs toxiques ou l'exposition répétée à des agents physiques (bruit, vibrations, etc.). Il est presque toujours impossible de fixer exactement le point de départ de la maladie, d'autant plus que certaines MP peuvent ne se manifester que des années après le début de l'exposition au risque et même parfois très longtemps après que le travailleur a cessé d'exercer le travail incriminé.<sup>60</sup>

➤ Il y a lieu de distinguer :

- les pathologies professionnelles qui sont des atteintes à la santé,
- les maladies professionnelles (articles L. 461.1 et L. 461.2 du Code de la Sécurité sociale), pathologies professionnelles qui figurent dans des tableaux fixés par décrets et qui correspondent aux conditions figurant sur ces tableaux, à savoir les symptômes, les travaux susceptibles de les provoquer et les délais de prise en charge.

À l'origine des maladies professionnelles, il y a des produits chimiques, mais aussi des phénomènes physiques (bruits, vibrations, radiations), mécaniques (mouvements répétitifs, troubles musculosquelettiques), biologiques (infections bactériennes ou virales), Psychique (stress) etc.

Voici quelques exemples de maladies professionnelles :

- surdité professionnelle (exposition à des niveaux sonores élevés) ;
- anémie, leucémie, cataracte provoquées par les rayonnements ionisants (rayons X, rayons gamma) ;
- maladie du charbon professionnelle ;
- affections ostéo-articulaires professionnelles provoquées par des marteaux pneumatiques.
- maladie psychosociaux (la pression du travail, le stress...)<sup>61</sup>

### a. Les troubles musculo- squelettiques :

Les troubles musculo- squelettiques (TMS) regroupent des affections touchant les structures situées à la périphérie des articulations :

(Muscles, tendons, nerfs, ligaments, bourses séreuses, capsules articulation, vaisseaux..... etc.) Les parties du corps les plus fréquemment

<sup>60</sup><https://www.inrs.fr/demarche/atmp/principales-definitions.html>

<sup>61</sup> NICHAN MARGOSSIAN, Op.cit.,P 18

atteintes sont : le dos, les membres supérieurs (épaule, coude, poignet) plus rarement les membres inférieurs (genoux)

Les TMS ont des causes multiples, mais l'activité professionnelle joue fréquemment un rôle dans leur survenue, leur maintien ou leur aggravation.<sup>62</sup>

### **b. Les troubles psychosociaux :**

C'est les troubles de la concentration, du sommeil, irritabilité, nervosité, fatigue importante, palpitations... Un nombre grandissant de salariés déclarent souffrir de symptômes liés à des risques psychosociaux.

Le phénomène n'épargne aucun secteur d'activité. Indépendamment de leurs effets sur la santé des individus, les risques psychosociaux ont un impact sur le fonctionnement des entreprises (absentéisme, turnover, ambiance de travail ....)<sup>63</sup>

## **4. Les responsabilités des acteurs internes de l'entreprise dans la gestion des risques :**

### **a. L'employeur :**

L'employeur doit réaliser une évaluation des risques présents dans son entreprise et prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs (y compris temporaires) par rapport aux risques professionnels identifiés, il est responsable pénalement du respect des dispositions légales et réglementaires en la matière.

La réforme de la médecine Algérienne du travail dans le cadre de la loi du 20 juillet 2011 a recentré le dispositif d'évaluation et de prévention des risques professionnels sur l'employeur. Pour mener à bien cette obligation, l'employeur bénéficie d'une aide pour la gestion de la santé et de la sécurité au travail : l'employeur désigne un ou plusieurs salariés compétents correspondants à la protection et la prévention des risques professionnels dans l'entreprise. À défaut, l'employeur peut faire appel aux intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP) appartenant au service de santé au travail interentreprises auquel il adhère.<sup>64</sup>

### **b. Les salariés :**

---

<sup>62</sup>[http://www. Ameli-sante.fr /troubles-musculo-squelettiques- tms / definition-troubles-musculo-squelettiques.html](http://www.Ameli-sante.fr/troubles-musculo-squelettiques-tms/definition-troubles-musculo-squelettiques.html)

<sup>63</sup> [Http : // www. Inrs.fr/ risques / psychosociaux / ce-qu-il-faut-retenir.html](http://www.Inrs.fr/risques/psychosociaux/ce-qu-il-faut-retenir.html)

<sup>64</sup>Guillot- Soulez Chloé, La gestion des ressources humaines, Les zoom's, 7eme édition, 2014, p171.

## Chapitre II : Les risques professionnels

---

Dans le domaine de la santé et de la sécurité, les salariés bénéficient de droits :

- Droit à la formation à sécurité du travail ;
- Droit à un suivi médical ;
- Droit à une expression directe et collective sur les conditions de travail ;
- Droit d'alerte et de retrait.<sup>65</sup>

### **c. Les institutions représentatives du personnel :**

Les institutions représentatives du personnel (IRP) concourent, par leur participation au dialogue social et leurs propositions, à l'amélioration de la santé, de la sécurité et des conditions de travail. Elles également le suivi de l'application des règles relatives à la protection des salariés.

- Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) est l'instance représentative spécialisée en matière de prévention des risques professionnels.

- Les délégués du personnel et les comités d'entreprise (ou comités d'établissement) ont une compétence générale sur les relations de travail intégrant, notamment, la prévention des risques professionnels.<sup>66</sup>

### **d. La médecine du travail :**

Depuis 1946, la médecine du travail, exclusivement préventive, permet de suivre l'évolution, dans chaque entreprise, de l'état de santé de chacun des salariés et d'adapter, en permanence, les postes de travail à leurs contraintes physiologiques et psychologiques. Tout employeurs du secteur privé doit, quelle que soit la taille de son entreprise, organiser et financier la surveillance médicale de ses salariés : les services médicaux du travail sont organisés en services propres pour les plus grandes entreprises ou en services interentreprises pour les petites et moyennes entreprise.

Les missions du médecin du travail sont :

- D'assurer le suivi médical des salariés (visites médicales) ;
- D'éviter l'altération de santé des travailleurs du fait de leur activité en proposant des mesures préventives ou correctrices ;
- D'exercer une surveillance clinique du personnel en relation avec les postes de travail ;
- De proposer une adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail afin d'améliorer les conditions de travail ;

---

<sup>65</sup>Ibid. P171.

<sup>66</sup> Ibid. P172.

- D'analyser la composition des produits employés, leur mode d'utilisation et les résultats des analyses effectuées ;
- De conseiller l'employeur, les salariés leurs représentants sur les actions à mener sur le milieu et les postes de travail pour protéger les salariés.<sup>67</sup>

### **5. L'impact des conditions de travail sur les risques professionnels au sein d'une entreprise industrielle :**

Le terme des « conditions de travail », qui est parfois confisqué par l'ergonomie, recouvre un contenu plus ou moins large selon les acceptions proposées par différentes autres, pour J. Leplat, les conditions de travail résument l'ensemble des facteurs, à l'exclusion des caractéristiques individuelles des travailleurs, qui peuvent influencer les conduites au travail. Ces facteurs représentent donc l'ensemble des caractéristiques internes et externes dans lequel s'inscrit le travail. De son côté H. Savall définit les conditions de travail à partir d'un système comprenant trois composantes en interaction

- les conditions intrinsèques du travail directement liées aux structures processus mis en œuvre dans la réalisation d'un travail particulier.
- les conditions extrinsèques du travail associées aux dispositifs statutaires entourant la relation du salarié à son travail.
- l'environnement global du travail.

Enfin M.de Montemolin considère que les conditions de travail expriment tout ce qui caractérise une situation de travail et favorisent ou freinent l'activité des travailleurs. On peut distinguer alors :

- les conditions physiques
- les conditions organisationnelles
- les conditions sociales<sup>68</sup>

### **6. Évaluation et Prévention des risques professionnels :**

L'évaluation des risques est la première étape de la démarche générale de prévention. La collectivité doit donc établir et tenir à jour des procédures permettant en permanence d'identifier les dangers, d'évaluer les risques et de mettre en œuvre des mesures de prévention pertinentes.

Elle s'inscrit dans l'obligation générale de l'employeur de veiller à la santé et à la sécurité au travail des travailleurs, il s'agit d'une obligation de résultat. L'EVRP est la première étape indispensable d'une politique de santé et de

---

<sup>67</sup>Guillot-Soulez Chloé, Op-cite, P 173.

<sup>68</sup>Jean-Pierre Citeau, Op. Cit, P168

## Chapitre II : Les risques professionnels

---

sécurité au travail. L'employeur doit formaliser par écrit dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques. Si la responsabilité de la mise en œuvre est celle de l'employeur, ce dernier doit y associer le personnel. Le médecin du service de santé au travail doit également être consulté et impliqué dans la démarche.

L'évaluation des risques professionnels est une approche structurée qui consiste à identifier, classé, hiérarchiser les risques en vue de mettre en place des actions de prévention pertinentes. C'est une démarche qui doit être globale, exhaustive et préventive.<sup>69</sup>

Les enjeux des risques professionnels sont à la fois économiques, sociaux et juridiques.

L'enjeu économique est lié au coût direct des risques professionnels qui engendrent accident du travail et maladies professionnelles et par là même indemnisation des victimes, prise en charge de frais médicaux, versement de rentes...Les risques professionnels génèrent également des coûts indirects: perte de journées de travail, désorganisation, baisse de la qualité et de la productivité, image dégradée...

La prise en compte des risques professionnels constitue également un enjeu social pour l'entreprise : réfléchir à la maîtrise des risques est l'occasion de renouveler le dialogue avec son personnel et, plus largement, le dialogue social.

L'enjeu est enfin juridique dans la mesure où les obligations et les sanctions encourues par les employeurs se sont progressivement alourdies. Depuis le 10 janvier 2012, en France, certaines entreprises doivent ainsi être couvertes par un accord ou un plan d'action relatif à la pénibilité sous peine de pénalité financière (au maximum 1% de la masse salariale),<sup>70</sup>

Pour Prévenir les risques, il faut toujours veiller à ce que les équipements utilisent conformément aux normes en vigueur, contrôler périodiquement et à la charge qu'ils doivent soulever.

Les conducteurs de chariot automoteurs doivent être titulaires d'une autorisation de conduites délivrées par le chef d'établissement après :

- un examen d'aptitude médical réalisé par le médecin de prévention.
- un contrôle de connaissance et de savoir-faire du conducteur pour le conduire en sécurité.

---

<sup>69</sup>CCI France, Guide PME / PMI Prévention des risques SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL responsabilité sociétale des entreprises, Imprimerie Corlet, Novembre 2016, [http : //www.enviroveille.com/public/documents/Guide\\_Sante\\_Securite\\_au\\_Travail\\_120.pdf](http://www.enviroveille.com/public/documents/Guide_Sante_Securite_au_Travail_120.pdf) p11,

<sup>70</sup>GUILLOT-SOULEZ Chloé, La gestion des ressources humaines, Les zooms, 7 édition, 2014, P168



## Chapitre II : Les risques professionnels

---

- une connaissance des lieux et des instructions à respecter sur les sites d'utilisation.

- La zone d'évaluation doit être matérialisée et la circulation sous les charges doit être interdite, le port d'équipements de protection individuelle est obligatoire.

- Contrôle et vérification périodique de protection réglementaires des appareils de levages, leurs références réglementaires et leurs périodicités.

Lorsque la manutention manuelle ne peut être évitée le poste de travail doit organiser de façon à réduire les risques. Cela consiste à :

- Utiliser en particulier des aides mécaniques ou des accessoires de préhension
- Réduire l'intensité des activités de manutention en limitant les charges transportées.
- Réduire les mouvements fatiguant et améliorer son environnement de travail :
  - Adapter le mouvement employé pour déplacer les objets (éviter les torsions, de se pencher)
  - Aménager les lieux de travail (réduire les distances de déplacement, ajuster la hauteur du plan de travail, assurer un bon éclairage...)
  - Allouer plus de temps aux tâches de manutention répétitives et prévoir des temps de récupération musculaire.
- Informer les agents : les agents dont l'activité comporte des manutentions manuelles doivent recevoir obligatoirement une information sur les risques encourus.<sup>71</sup>

### 6.1. Prévention des risques professionnelle :

En fait, afin de prévenir la sécurité au travail, plusieurs méthodes sont actuellement complètes sont :

- **Les incitations financières :**

Introduites par le code de la sécurité sociale sont l'ensemble des moyens financiers Mis en œuvre pour inciter les employeurs à assurer l'hygiène et la sécurité dans leur entreprise

---

<sup>71</sup>Albert EINSTEIN, Prévention des risques professionnels, manuel pour les personnels des établissements d'enseignement supérieur, [https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/content\\_migration/document/livret\\_de\\_prevention\\_des\\_risques\\_31700.pdf](https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/content_migration/document/livret_de_prevention_des_risques_31700.pdf), p 24.

## Chapitre II : Les risques professionnels

---

C'est la sécurité sociale qui gère les incitations financière au moyen d'une tarification adaptée à la prévention. Cette tarification comprend :

- les cotisations accidents du travail et maladies professionnelles
- les majorations et minorations de ces cotisations
- les avances à taux réduit
- Les avancées acquises dans le cadre des conventions d'objectifs<sup>72</sup>

- **La sensibilisation et la formation :**

La sensibilisation des employeurs et des salariés ainsi que leur formation l'hygiène et à la sécurité du travail sont aussi un Moyen d'incitation pour faire de la prévention. La législation l'a bien compris le code du travail rendre obligatoire la formation à la sécurité des travailleurs et prévoit des aides ainsi Que sanctions. Dans ce domaine les comités d'hygiène de sécurité et des conditions de travail les médecins du travail ainsi que des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) jouent un rôle important en mettant à la disposition de tous les acteurs dans l'entreprise les moyens pour la sensibilisation l'information et la formation à la prévention<sup>73</sup>

- **La prévention technique :**

La prévention technique et l'ensemble des mesures à mettre en œuvre dans les entreprises au niveau des postes de travail et des ateliers pour que les salariés puissent effectuer leurs tâches en toute sécurité et la prévention technique aussi est une interactivement précédé de la détection et de l'évaluation des risques existant dans les locaux de travail car elle seule permettent de choisir la technique de prévention et les équipements La prévention technique et l'ensemble des mesures à mettre en œuvre dans les entreprises au niveau des postes de travail et des ateliers pour que les salariés puissent effectuer leurs tâches en toute sécurité et la prévention technique aussi est une interactivement précédé de la détection et de l'évaluation des risques existant dans les locaux de travail car elle seule permettent de choisir la technique de prévention et les équipements les mieux adaptés aux risques pour assurer une bonne sécurité aux salariés<sup>74</sup>

---

<sup>72</sup>Nichan Margossian, Op.cit.

<sup>73</sup>Ibid.

<sup>74</sup> Ibid.

### 6.2. Les objectifs et les enjeux de la prévention :

La mise en place d'une démarche de prévention ne répond à différents enjeux :

**6.2.1 Un enjeu humain** : préserver la santé physique et mentale et assurer la sécurité des agents.

**6.2.2 Un enjeu juridique** : satisfaire aux exigences réglementaires, la responsabilité civile ou pénale de la collectivité et / ou de ses représentants peut être engagée lors d'un accident de travail.

**6.2.3 Un enjeu économique** réduire les coûts directs (réparation, soins, etc.) et indirects (remplacement de la victime, surcharge de travail des présents, baisse de la qualité du service rendu au public) des accidents de travail.

**6.2.4 Un enjeu managérial** : motiver, reconnaître et responsabiliser les agents, instaurer un climat de confiance au sein de la collectivité.<sup>75</sup>

**6.2.5 Un enjeu éthique** : le respect de l'intégrité humaine physique doit être inscrit dans le code moral de la plupart des entrepreneurs, comme il l'est dans le code du travail. Toutes celles qui viennent d'être présentées devraient suffire, mais nous pouvons en rajouter une dernière, la plus évidente, la plus naturelle, qui ne dépend d'aucune juridiction ni même d'aucun code moral : l'intérêt de chacun à préserver la vie<sup>76</sup>

---

<sup>75</sup> Sabrina AUDUBERTEAU, Karine GAVINO, la prévention des risques professionnels, hygiène et sécurité au travail, direction recrutement et protection social, octobre 2003, P7.

<sup>76</sup> FORMAN Bernard, Jean-Marc GEY, Fabrice BONNIFET, construire un système de management intégré, édition Afnor, 2002, P43.

### **.Conclusion :**

En concluant qu'un risque peut être à l'origine d'un accident ou d'une maladie. Dans les deux cas, et quelle que soit la gravité, la suppression de ces risques doit être la priorité des responsables et de l'entreprise pour préserver la santé des travailleurs. Le travailleur est ainsi concerné par la gestion des risques qui menacent son bien-être et de prendre soin de sa santé.

**Partie II :**  
**La partie empirique**

**Chapitre III :**  
**Présentation de**  
**l'entreprise d'accueil et de**  
**l'échantillon**

### **Chapitre III : Présentation de l'entreprise d'accueil et de l'échantillon**

---

#### **Préambule :**

Dans ce chapitre, il sera question de la présentation de l'entreprise Moulin de Soummam AGRODIVE. On va évoquer son histoire, ensuite sa situation géographique et enfin la présentation de ses différentes structures ainsi que ses activités, ses produits, et quelques chiffres sur sa composante humaine. Par la suite on va présenter notre échantillon de l'étude composé de 51 enquêtés sélectionnés au hasard au sein des salariés de cette entreprise.

### **1. Présentation de l'organisme d'accueil :**

#### **1.1 Présentation de l'entreprise-mère LES MOULINS DE LA SOUMMAM :**



#### **L'entreprise Moulin de Soummam AGRODIVE sidi-aiche**

Le Groupe ERIAD Sétif est une société par actions des industries alimentaires céréalières et dérivés de Sétif société au capital de 4.054.530 000 DA déteu à 80% par la société de gestion et participation céréale8s groupe « CEGRO » et 20% par d'autres personnes physiques et morales privés et publiques.

Le Groupe ERIAD à pour métier d base la transformation de céréales (blé dur, blé tendre), la production et la commercialisation de produits dérivés (semoules, farines, pâtes alimentaires, couscous, issue de meunerie).

Créée en 1983 à l'issue de la restructuration de la SN SEMPAC, ERIAD SETIF er transformée en société par actions le 02 avril 1990, puis finalisé en octobre 1997. Le patrimoine du groupe ERIAD SETIF et ses activités sont exploités et gérés par sept (07) filiales :

- A. Moulins de la Soummam au capital de (891 310.00 DA)
- B. Moulins des Bibansau capital de (627 000 000 DA)
- C. Moulins de M'silla au capital de (479 000 000 DA)
- D. Moulins des haut plateaux au capital de (265 000 000 DA)
- E. Moulins de Tougourt au capital de (261 000 000 DA)
- F. Moulins des Zibans au capital de (896 000 000 DA)
- G. Moulins de Sidi Aissa au capital de (81 000 000 DA)



### **Chapitre III : Présentation de l'entreprise d'accueil et de l'échantillon**

Il a été créée une Filiale Céréales des haut plateaux et ce suite à l'organisation mise en place par le groupe Public Agro-Industrie AGRODIV/Spa Ex. SN SEMPAC»

Par contre le Groupe ERIAD Sétif a fait l'objet d'une liquidation dont le siège social sis à citer BahriKhier, regroupe à son actif cinq (5) Complexes Industriels et Commerciaux répartis sur différentes wilayas comme suit Complexe HPS à Sétif Complexe des Bibans à Bordj Bou Arreridj Complexe Sidi Aissa à M'silla Complexe les Moulins de la Soummam à Bejaia disposant d'une unité à Kherrata Complexe d'Ain Bessem à Bouira .

#### **1.2. Les Moulins de la SOUMMAM, filiale du groupe ERIAD-SETIF :**

Juillet 1982, date de la mise en exploitation de l'unité de production de SIDI-AICH. En 1991, l'unité de production de SIDI-AICH a été érigée en statut unité de production et de commercialisation de Bejaia (l'EX UPEW de Bejaia).

En octobre 1997, il y a eu la création de la filiale les MOULINS DE LA SOUMMAM/SPA SIDI-AICH. Issu de la restructuration de l'ERAD -SETIF rn lui rattachant l'unité de production et de commercialisation de Kherrata l'EX. UPC de Kherrata).

Les Moulins de la SOUMMAM, filiale du groupe ERIAD-SETIF est une Société par action au capital de 528 000 000 DA et qui a augmenté de 891 310 000 en mois d'avril 2008.

Elle est constituée de deux unités : SIDI-AICH et KHERRATA.

L'unité de production de Sidi Aiche est située au nord-ouest de la wilaya de Bejaia, à une distance de 45 Km, elle se trouve en chef-lieu de la daïra de Sidi Aiche, plus précisément près de la gare SNTF, dont elle bénéficie de l'approvisionnement par rail. Elle est implantée sur une surface de 06 Hectares, dont 2 destinés au génie civil.

Cette entreprise est composée de deux unités : Unité Semoulerie dont le blé dur est la matière première utilisée pour obtenir de la semoule (produit finis). Unité Minoterie dont le blé tendre est la matière première utilisée pour obtenir de la farine (produit finis). La capacité journalière de production de cette entreprise est évaluée à 7400 Quintaux, soit : 1500Qx/j de blé tendre et 5900Qx/j de blé dure. Quant à sa capacité de stockage, elle est estimée à 125000Qx de matière première et à 16000Qx de produits finis.

Ses produits sont :

- Semoule Extra.

### **Chapitre III : Présentation de l'entreprise d'accueil et de l'échantillon**

- Semoule Courante.
- Semoule Extra Fine.
- Semoule Spéciale Couscous.
- Semoule Secondaire de blé dur 3SF.
- Farine Supérieure.
- Farine Panifiable.
- Son vrac de blé tendre et blé dur.
- Son sac de blé tendre et blé dur.

La filiale « les Moulins de la Soummam » de Sidi-Aiche conserve un schéma organisationnel classique en mettant en place plusieurs services auxquels des fonctions spécifiques leur sont attribuées, pour être en mesure de répondre à chaque besoin exprimé tout en veillant à mettre la relation directe entre l'entreprise et le client et il y a 316 des employés dans cette entreprise.

**Tableau n°1 : La répartition des salariés de Moulin de Soummam AGRODIVE selon la Catégorie socioprofessionnelle :**

Catégorie socioprofessionnelle	Effectif	%
Cadre	61	19,3%
Agent de maîtrise	127	40,2%
Agent d'exécution	128	40,5%
Total	316	100%

On voit dans le tableau ci-dessus que la majorité des enquêtés sont des agents d'exécution avec un taux de 40,5%, puis la catégorie des agents de maîtrise qui a été estimée à un taux de 40,2%, et le reste pour la catégorie des cadres avec un taux de 19,3%

On remarque dans le tableau ci-dessus que la plupart des enquêtés sont des agents d'exécutions, or on a pu en déduire que ces derniers sont les plus exposés à risque d'accidents du travail car ils exercent des métiers qui procurent un effort physique, contrairement aux deux autres Classes se différencient en ce qu'elles sont les moins concernées car elles effectuent des travaux administratifs loin de l'atelier et des risques d'accidents.

### **Chapitre III : Présentation de l'entreprise d'accueil et de l'échantillon**

Et on pouvait montrer que la répartition de cette catégorie socioprofessionnelle renvoie au niveau d'étude, à la nature de l'activité et à la politique de gestion du personnel propre à l'entreprise.

**Tableau n°2 : La répartition des enquêtés selon le Sexe :**

Sexe	Effectif	%
Féminin	20	6,33%
Masculin	296	93,67%
Total	316	100%

On remarque dans le tableau que la catégorie masculine est la catégorie dominante sur la catégorie féminine avec un pourcentage de 93,67%, et le reste représente le pourcentage du sexe féminin avec 6,33%

Les données du tableau ci-dessus montrent que L'entreprise Moulin de Soummam AGRODIVE de Sidi-aiche est dominée par le sexe masculin, car la nature du travail au sein de l'établissement demande beaucoup d'efforts physiques, que l'on peut retrouver chez les hommes, surtout contrairement aux femmes, où l'on constate que le rôle de ce dernier est centré sur le volet administratif de l'établissement où il y exerce ses activités en tant que des cadres ou bien des agents de maîtrises

#### **1.3. Les accidents du travail survenus au sein de l'entreprise :**

Il convient de noter que le nombre d'accidents du travail dans l'entreprise Moulin de Soummam AGRODIVE a fluctué au fil du temps entre 2017 et 2021, comme indiqué dans le tableau suivant :

L'année	Nombre d'accidents du travail dans l'unité	Pourcentage du nombre total de travailleurs dans l'unité
2017	11	03,49%
2018	18	05,7%
2019	05	01,59%
2020	06	01,9%
2021	09	02,84%

### **Chapitre III : Présentation de l'entreprise d'accueil et de l'échantillon**

On remarque dans le tableau que le travail dans l'entreprise de Moulin de Soummam AGRODIVE ne présente pas un grand danger pour la santé et la sécurité des travailleurs, en raison du peu d'accidents et des accidentés qui s'y produisent, et cela est évident au cours de la période entre 2017 et 2021, où le pourcentage de les accidents sur le total des travailleurs de l'entreprise ont atteint 03,49% au cours de l'année 2017, ce qui est un petit pourcentage, qui a atteint son apogée au cours de 2018, lorsqu'il a enregistré son taux le plus élevé ces dernières années à 05,70%, ce qui est un pourcentage plutôt modéré, cependant, ce pourcentage a connu une baisse notable entre 2019 et 2021, lorsqu'il a enregistré une diminution du taux d'accidents. Et les accidentés parmi les ouvriers de production de l'entreprise, n'ont pas dépassé 03% de 2019 à 2021, mais cela n'empêche pas qu'il y ait une possibilité de réduire ce pourcentage de plus en plus.

#### **2. Présentation de l'échantillon :**

Il s'agit de présenter la population enquêtée selon des caractéristiques personnelles et professionnelles à savoir le, l'âge, sexe, l'état civil, diplôme obtenu, statut professionnel, statut d'emploi, l'expérience professionnelle, et la résidence.

**Tableau n°1 : la répartition des enquêtés selon l'âge :**

Age	effectif	Pourcentage
moins de 25 ans	06	11,76%
25-35	18	35,30%
35-45	16	31,37%
45-55	09	17,65%
55 ans et plus	02	03,92%
Total	51	100 %

On constate d'après les résultats de ce tableau que l'âge de la plupart de nos enquêtés se situe dans la catégorie d'âge entre 25\_35 ans avec un pourcentage de 35,30% suivi par celles de 35\_45 ans avec un taux touchant les 31,37%, ensuite par celles de 45\_55 avec un taux de 17,65%. Les enquêtés ayant moins de 25ans représente un taux de 11,76%, tandis que 3,92% des enquêtés sont âgés de 55ans et plus

### **Chapitre III : Présentation de l'entreprise d'accueil et de l'échantillon**

Ces données montrent que la majorité de nos enquêtés ont entre 25\_45ans cela s'explique par la nature du métier exercé qui nécessite une force physique pour effectuer les tâches sur le terrain. La catégorie la moins représentée de l'échantillon est celle des salariés ayant 55ans et plus, qui représentent les anciennes recrues.

**Tableau n°2 : la répartition des enquêtés selon le sexe :**

Sexe	Effectif	Pourcentage
Féminin	15	29,41%
Masculin	36	70,59%
Total	51	100%

On remarque dans le tableau que la catégorie masculine est la catégorie dominante avec un pourcentage de 70,59%, et le reste représente le pourcentage du sexe féminin avec 29,41%

On peut dire donc que notre personnel enquêté dans l'entreprise Moulin de Soummam AGRODIVE de Sidi-Aïche ce sont la majorité de sexe masculin expliqué par la nature de notre thème qui est l'environnement socioprofessionnel et risque professionnel chez les travailleurs enquêtés notre population d'étude exige beaucoup d'effort physique par contre le sexe féminin est orienté vers les postes administratifs de l'entreprise

**Tableau n°3 : la répartition des enquêtés selon la situation matrimoniale :**

Situation matrimoniale	Effectif	pourcentage
Célibataire	17	33,33%
Marié	34	66,67%
Total	51	100 %

D'après ce tableau, on constate que la majorité des enquêtés sont mariées avec un pourcentage de 66,66%, suivi par les célibataires avec 33,33%.

### **Chapitre III : Présentation de l'entreprise d'accueil et de l'échantillon**

**Tableau n°4 : la répartition des enquêtés selon la nature du diplôme obtenu :**

Diplôme obtenu	effectif	Pourcentage
Diplôme universitaire (DEA, licence, master)	27	52,94%
Diplôme professionnel (formation professionnelle)	24	47,06%
Total	51	100 %

Ce tableau on montre qu'un peu plus de la moitié des enquêtés ont eu un diplôme universitaire avec un pourcentage 52,94%, suivi par ceux qui ont un diplôme professionnel avec un taux de 47,06%.

On peut dire que l'entreprise Moulin de Soummam AGRODIVE recrute beaucoup plus les jeunes universitaires à l'administration et dans les postes de responsabilité (travail de conception dans les bureaux). Les enquêtés ayant des diplômes professionnels sont souvent des agents de maîtrise ou d'exécution (dans les ateliers de l'usine)

**Tableau n°5 : la répartition des enquêtés selon la catégorie socioprofessionnelle :**

Statut professionnel	effectif	Pourcentage
Cadre	11	21,56%
Agent de maîtrise	19	37,26%
Agent d'exécution	21	41,18%
Total	51	100 %

On voit dans le tableau ci-dessus que la majorité des répondants sont des agents d'exécution avec un taux de 41,18%, puis la catégorie des agents de maîtrise qui a été estimée à un taux de 37,26%, puis il y a les cadres avec un taux de 21,56%

On remarque dans le tableau ci-dessus que la plupart des travailleurs enquêtés sont des agents d'exécution or on a pu en déduire que ces derniers sont les plus exposés au risque d'accidents du travail car ils exercent des

### **Chapitre III : Présentation de l'entreprise d'accueil et de l'échantillon**

métiers qui exigent un effort physique, contrairement aux deux autres classes se différencient en ce qu'elles sont les moins concernées car elles effectuent des travaux administratifs loin de l'atelier et des risques d'accidents. Et on peut montrer que la répartition de cette catégorie socioprofessionnelle renvoie au niveau d'étude, à la nature de l'activité et à la politique de gestion du personnel propre à l'entreprise.

**Tableau n°6 : la répartition des enquêtés selon le Statut d'emploi :**

Statut d'emploi	effectif	pourcentage
Permanant	39	76,48%
Temporaire	07	13,72%
Contractuel	05	09,80%
Total	51	100 %

A travers les résultats présentés dans le tableau N°6, on constate que selon le statut d'emploi 76,48% des enquêtés sont des travailleurs permanents. Quant à l'emploi temporaire, on enregistre 13,72% des enquêtés. Les travailleurs contractuels constituent 9,8% du nombre total des enquêtés.

On peut dire que la raison du pourcentage élevé dans le cas de l'emploi permanent est due au fait que la plupart des personnes à la recherche d'un emploi optent pour l'emploi permanent, car cela leur permet de travailler de manière continue et stable à un certain niveau des salaires, ainsi que la tendance à la profession qui leur permet de bien gérer l'activité professionnelle et de ne pas les exposer à perdre leur emploi. En ce qui concerne l'emploi temporaire, on note que les personnes ou les travailleurs ont un travail important parce qu'il est considéré comme un emploi temporaire et non permanent, et son titulaire peut être exposé à la fin du contrat de travail et à la perte de l'emploi à un certain prix. Quant à la situation de l'emploi, le cas de travail successif est très faible, et cela est soumis au fait que la plupart des contractants n'ont pas de profession Sous réserve du contrat convenu, ce qui les fait travailler temporairement et aussi l'entreprise est étatique donc elle favorise les CDI.

### **Chapitre III : Présentation de l'entreprise d'accueil et de l'échantillon**

**Tableau n°7 : la répartition des enquêtés selon l'ancienneté dans l'entreprise :**

Ancienneté	effectif	pourcentage
1 à 5ans	10	19,60%
5 à 10 ans	20	39,21%
10ans et plus	21	41,17%
Total	51	100 %

D'après ce tableau, on remarque que le pourcentage le plus élevé est celui des enquêtés qui ont une ancienneté de service de 10ans et plus avec un taux de 41,17%, ensuite un taux de 39,21% ont une ancienneté de 5à 10ans, 19 ,60% représente ce qui ont 1ans à 5ans.

A partir de là on constate que la majorité des enquêtés ont plus de 5 ans d'ancienneté au sein de l'entreprise. En fait, comme l'indique Jean Marie Peretti « *L'ancienneté influe sur les comportements, les aspirations, le statut, la rémunération du salarié. En particulier, le taux de dimension et l'ancienneté son liés*»<sup>77</sup>

**Tableau n°8 : la répartition des enquêtés selon la résidence :**

Résidence	effectif	Pourcentage
Moins de 40km de l'entreprise	30	58,82%
plus de 40 km de l'entreprise	21	41,18%
Total	51	100 %

On constate à travers les résultats consignés dans le tableau devant nous que le pourcentage des enquêtés dont la distance entre leur lieu de résidence et leur lieu de travail est inférieur à 40 km est élevé puisqu'il a été estimé à 53 % du nombre total de travailleurs.41, 18% du nombre total de enquêtés.

La catégorie des enquêtés dont la distance entre le lieu de résidence et leur lieu de travail est supérieure à 40 km avoisine la moitié de l'échantillon, dans ce cas-là le risque pour arriver ai lieu du travail sont supérieurs.

<sup>77</sup> Jean Marie Peretti, Op.cit., P46



#### **Conclusion :**

En résumé, notre échantillon est composé de 51 enquêtés dont 36 sont de sexe masculin et 15 de sexe féminin. Et au niveau de l'état civil, on a 17 enquêtés célibataires et 34 enquêtés mariées. Quant aux enquêtés qui ont des qualifications professionnelles, on trouve 27 enquêtés avec des diplômes universitaires (DEA, Licence, Master) et 24 enquêtés avec des diplômes professionnels. Les effectifs des enquêtés comprennent 11 cadres, 19 agents de maîtrise et 21 agents d'exécution. En fonction de la distance entre le domicile des salariés et le lieu de travail, 30 de nos enquêtés habitent proches de l'entreprise (moins de 40 km) tandis que 21 enquêtés résident loin de l'entreprise (plus de 40 km). Enfin, on note que la majorité des enquêtés travaillent en CDI à savoir 39 employés sur 51 employés enquêtés.

**Chapitre IV :**  
**Présentation et analyse des**  
**données**

### Préambule :

A travers cette étude, on étudiera le système de prévention des risques professionnels, de santé et de sécurité dans l'une des entreprises agroalimentaires (Moulin de Soummam AGRODIVE de Sidi-Aiche) qui est enregistré un taux relativement élevé d'accidents du travail, de maladies professionnelles et de dangers en général. La collecte des données sur le terrain a été effectuée en s'appuyant principalement sur un questionnaire de recherche, mais aussi en moyennant la technique de l'observation directe.

Nos questionnements de recherche sont formulés ainsi

-Comment se présente le risque professionnel dans l'entreprise agro-alimentaire (Moulin de Soummam AGRODIVE) de Bejaia ?

-Comment les salariés de l'entreprise agro-alimentaire (Moulin de Soummam AGRODIVE) de Bejaia envisagent-ils le risque professionnel ?

-Comment se construisent ces représentations des risques à travers leurs vécus quotidiens (mesures de sécurité, accidents, politique de prévention...) ? Et comment réagissent-ils face à ces risques professionnels ?

Afin de répondre à ces questionnements on a avancé les hypothèses suivantes :

1. Les expériences vécues au travail au sein de l'entreprise déterminent les représentations des risques professionnels des salariés.
2. Les mesures de prévention déployées au sein de l'entreprise Moulin de Soummam AGRODIVE réduisent les risques professionnels.

### 1. Les conditions de travail et mesures de prévention contre le risque :

**Tableau n°9 : la répartition des enquêtés selon leur évaluation des Conditions de travail au sein de l'entreprise :**

les conditions de travail	Effectif	Pourcentage
Bonnes	37	72,54%
Moyennes	09	17,64%
Mauvaises	05	9,80%
Total	51	100 %

D'après les résultats de ce tableau, on remarque que la majorité des enquêtés de notre échantillon considère que les conditions de travail dans cette entreprise Moulin de Soummam AGRODIVE de Sidi-Aiche sont bonnes, avec un pourcentage de 72,54%, 17,64% disent qu'elles sont moyennes. Un taux de 9,80% estime que les conditions de travail sont mauvaises.

Selon Claude VEIL« *Certaines conditions de travail (horaire, bruit, cadence, etc.) Affaiblissant les ouvrières et peuvent même les rendre incapables de faire face au moindre effort supplémentaire*»<sup>78</sup>. Même si la majorité des enquêtés déclare qu'ils sont plutôt satisfaits de ces conditions au sein de Moulin de Soummam AGRODIVE, le taux de 30% de ceux qui pensent que les conditions ne sont pas bonnes (moyennes ou mauvaises) est un taux non négligeable. On peut dire d'après ces résultats que l'entreprise se préoccupe des bonnes conditions de travail pour améliorer et renforcer la performance de l'entreprise.

---

<sup>78</sup> Claude Veil, *Vulnérabilités au travail*, Edition Errès, Paris, 2012, P90.

## Chapitre IV : Présentation et analyse des données

**Tableau n°10 : La répartition des enquêtes selon le risque conçu de leur poster de travail et le garde :**

Les risques de santé et de sécurité	Cadre		Agent de maitrise		Agent d'exécution		Total	
	E	%	E	%	E	%	E	%
Oui	01	04,55%	03	13,64%	18	81,81%	22	43,13%
Non	09	31,03%	15	51,72%	05	17,25%	29	56,87%
Total	10	19,6%	18	35,30%	23	45,1%	51	100%

Ce tableau présente le rapport du risque conçu de leur poste de travail et le grade. On peut lire dans ce tableau ; que la majorité des enquêtés ont dit que leurs poste de travail n'est pas exposé à des risque de santé et de sécurité avec un pourcentage de 56,86%, tandis que 43,14% des salariés estiment que leur poste est exposé à des risques de santé et de sécurité.

D'après ces données nous remarquons que 4,55% des cadres de notre échantillon ont des risques de santé et de sécurité, on trouve un taux 13,64% agent de maitrise et 81,81% agent d'exécutions.

Par contre, on trouve 31,03% des cadres estiment que leurs poste exposé à des risques de santé et de sécurité suivi par les agents de maitrise avec un taux 51,72% et 17,25% agents d'exécutions.

D'après ce tableau, on constate que la majorité des enquêtés trouvent des risques de santé et de sécurité et c'est les agents d'exécution qui sont les plus exposé aux risques, qui subissent le plus souvent les accidents du travail. Cela confirmé par plusieurs salariés lors de notre pré enquête.

## Chapitre IV : Présentation et analyse des données

**Tableau n°11 : la répartition des enquêtés selon l'exposition de leur poste aux risques professionnels :**

L'exposition du poste de travail	Effectif	Pourcentage
Bruit	20	22,47%
Chaleur et humidité/froid	14	15,73%
Eclairage inadapté	15	16,85%
Aération non satisfaisante	-	-
charge physique (travail pénible)	25	28,08%
des machines et équipements mal entretenus	11	12,36%
substances dangereuses du travail	4	4,49%
Total	89 *	100%

\* le nombre de réponses est supérieur au nombre des enquêtés car il s'agit d'une question à choix multiples

A travers ce tableau on constate que 28,08% des enquêtés renvoient l'exposition du poste de travail au charge physique, suivit par 22,47% par le bruit, suivit par 16,85% qui ont répondu par éclairage inadapté. Un taux de 15,73% sont exposé à la chaleur et humidité / froid, ensuite un taux de 12,36% qui sont répondu à des machines et Equipment mal entretenus, suivi par un taux de 4,49% renvoient aux substances dangereuses du travail.

On déduit que la majorité des postes sont exposés beaucoup plus au charge physique qui va provoquer la fatigue, l'exposition au bruit sur le lieu de travail est susceptible d'affecter la santé de travailleurs la perte auditive (surdité) ....

**Tableau n°12 : la répartition des enquêtés selon les risques professionnels auxquels sont exposés les salariés de Moulin de Soummam AGRODIVE (agents de maîtrise et d'exécution) :**

L'exposition des risques professionnels aux salariés	Effectif	pourcentage
Risques liés à l'activité physique.	21	18,91%
Risques psychosociaux.	19	17,17%
Risques liés aux horaires atypiques	20	18,01%
Risques liés aux déplacements.	09	8,10%
Risques liés aux substances dangereuses du travail	08	7,20%
Risque liés aux machines	10	9,00%
Maladies	06	5,40%
Stress et angoisse	18	16,21%
Total	111 *	100 %

\*Le nombre de réponses est supérieur au nombre des enquêtés car il s'agit d'une question à choix multiples

Le tableau ci-dessous représente l'exposition des risques professionnels aux salariés de Moulin de Soummam AGRODIVE et liés aux risques de l'activité physique avec un taux de 18,91% , suivie par les risques liés aux horaires atypiques avec un taux de 18,01% , puis les risques psychosociaux avec un taux de 17,17% ,et 16,21% qui ont de stress et l'angoisse , ensuite un taux de 9,00% liés aux risques des machines et un taux de 8,10% pour ce que ont des risques liés aux déplacements, suivi par un taux de 7,20% pour les risques liés aux substances dangereuses du travail , cette dernière liée aux maladies professionnelles est présenté par un taux de 5,40%.

La majorité des salariés enquêtés de l'entreprise Moulin de Soummam AGRODIVE, considèrent que les risques de l'activité physique et risques liés aux horaires atypiques et les risques psychosociaux sont les plus fréquents dans leur milieu professionnel.

## Chapitre IV : Présentation et analyse des données

Selon Montreuil ELODIE « *les troubles psychosociaux (burnout, violence, souffrance au travail) apparaissent lorsque il y a un déséquilibre dans le système constitué par L'individu et son environnement de travail ....la notion des risques doit s'entendre comme la probabilité d'apparition du trouble psychosocial ayant pour origine de l'environnement professionnel*»<sup>79</sup>

D'après les déclarations de nos enquêtés, il existerait d'autres exposition des risques professionnels aux salariés : Risques liés aux déplacements, Risques liés aux substances dangereuses du travail ,Risque liés aux machines, Maladies ,Stress et angoisse, qui sont liées à la mauvaise posture dans l'organisation de travail.

« *Les conditions de travail évoluent d'un environnement de travail à un autre mais aussi d'une personne à une autre sur un même lieu, Ainsi, afin de prévenir les accidents de compte du rapport entre la pénibilité du travail et l'âge des salariés* »<sup>80</sup>

**Tableau n°13 : la répartition des enquêtés selon est ce que déjà été témoin d'un accident au travail (un) au sein de l'entreprise Moulin de Soummam AGRODIVE :**

Les accidents du travail	Effectif	Pourcentage
Oui	15	29,41%
Non	36	70,59%
Total	51	100 %

Le tableau ci-dessus représente de répartition de notre enchantions selon été déjà témoin d'un accident au travail au sien de l'entreprise Moulin de Soummam AGRODIVE. Dans ce tableau on observe que la tendance général observé est un taux de 70,59% qui n'ont pas été témoin d'un accident de travail, suivi par un taux de 29 ,58% représente les témoins d'un accident au travail.

D'après l'analyse de ce tableau ci- dessus nous avons constaté que la majorité des salariés n'ont pas été témoins d'un accident au travail ce qui

<sup>79</sup> Elodie MONTREUIL, prévenir les risques psychosociaux, Edition, Dunod, Paris, 2011. P07.

<sup>80</sup> Laetitia LETHIELLEUX, l'Essentiel de la gestion des ressources humaines, 5eme Edition extenso Edition, 2011. P30



## Chapitre IV : Présentation et analyse des données

justifier que l'entreprise de Moulin de Soummam AGRODIVE dispose de moyens de prévention mais cela laissent les salariés exposés aux accidents de travail.

**Tableau n°14 : le rapport entre l'accident /maladie au travail et le grade :**

Victime d'un accident	Cadre		Agent de maîtrise		Agent d'exécution		Total	
	E	%	E	%	E	%	E	%
Oui	00	00%	02	28,57%	05	71,43%	07	13,73%
Non	07	15,9%	15	34,1%	22	50%	44	86,27%
Total	07	13,73%	17	34,33%	27	52,94%	51	100%

En ce basent sur les données qu'offre ce tableau, on peut dire que plusieurs salariés n'ont jamais été victime d'accident de travail avec un pourcentage de 86,27%, par contre 13,73%, ont été victimes des accidents ou d'une maladie professionnelle au sien de l'entreprise Moulin de Soummam AGRODIVE.

Par rapport à ces résultats recueillis, on constate que les accidents de travail et maladies professionnelles au sein de l'entreprise Moulin de Soummam AGRODIVE ont une fréquence un peu élevée vu le nombre des salariés touchés par les accidents. Cela renvoie aux facteurs techniques et les facteurs humains.

Donc on peut dire que l'expérience professionnelle joue un rôle important pour la diminution des taux de l'accident de travail dans les entreprises. « *L'accident est le résultat d'une situation de travail qui se dégrade progressivement, par sorte d'évolution naturelle* »<sup>81</sup>

Les données de ce tableau nous montrent que la majorité des rapports entre l'expérience professionnelle et l'accident /maladie au travail et le grade présente un effectif de 71,43% d'agent d'exécution qui en était victime

<sup>81</sup> Annie THEBOUT-MONY, le travail peut nuire gravement à votre santé, Edition, La découverte, Paris, 2007.

## Chapitre IV : Présentation et analyse des données

de l'accident et de maladie. Ensuite les agents de maîtrise avec un taux de 28,57%. Et enfin un taux 00% pour les cadres

Par contre, on trouve 15,9% des cadres de nos enquêtés n'ont jamais été victime d'accident de travail et de maladie suivi par un taux de 34,1 %agents de maîtrises, 50% agents d'exécutions.

On a constatés que à chaque fois l'augmentation dans le grade d'excusions sont les plus exposé aux accidents et maladies par ce que sont les non diplômé sacrifient leurs bien être pour ne pas perdre leurs emploi et l'ancienneté joue un rôle important, chaque fois que l'ancienneté augmente, les accidents de travail diminuant et à chaque fois que l'ancienneté diminue, les accidents de travail augment.

**Tableau n°15 : la répartition des enquêtés selon leur avis de l'indemnisation des salariés victimes d'accidents et les maladies professionnelles :**

La sécurité sociale des salariés	Effectif	Pourcentage
Partiellement	40	78,43%
Complètement	11	21,57%
Total	51	100 %

On note dans le tableau N°15 que 21,57% des répondants représentent que la sécurité sociale indemnise totalement les salariés victimes d'accidents et de maladies professionnelles, alors que 78,43% le nient et donc que la sécurité sociale les indemnise partiellement

Indiquant que la sécurité sociale assure une indemnisation partielle et cela est dû à la loi de l'entreprise. Et donc tous les travailleurs possèdent une carte de chifa partiel, à l'exception des travailleurs atteints de maladies chroniques qui possèdent une carte de chifa total, et bénéficient donc d'une indemnisation complète.

**Tableau n°16 : la répartition des enquêtés selon leurs formations en matière de prévention de risques :**

La prévention du risque	Effectif	Pourcentage
Oui	38	74,51 %
Non	13	25,49 %
Total	51	100 %

On a remarqué que la majorité des salariés enquêtés de l'entreprise de Sidi Aiche, ont bénéficié d'une formation en matière de prévention de risque avec un pourcentage de 74,51%, Tandis que 25,49% des salariés n'ont pas bénéficié d'une formation.

D'après ces résultats, on a constaté que l'entreprise favorise de former ses salariés, pour les prévenir et encore pour garder une image d'une entreprise protectrice qui s'inquiète pour le bien-être de son personnel. «*Selon le décret n° 82-298 du septembre 1982 relatif à l'organisation et au financement de la formation professionnelle en entreprise a pour objectif d'assurer l'adaptation permanente des travailleurs, tenu notamment des changements des techniques et des conditions de travail, et de développement de l'entreprise* »<sup>82</sup>

Tout ça afin d'éviter, d'éliminer, et de mettre fin à certains accidents ou au moins de diminuer leur gravité.

**Tableau n°17 : la répartition des enquêtés selon leur prédisposition à suivre une formation en santé et sécurité au travail :**

Santé et sécurité au travail	Effectif	Pourcentage
Oui	30	58,82%
Non	21	41,18%
Total	51	100 %

D'après les résultats de tableau on constate qu'un taux très élevé des travailleurs sont prêts à suivre une formation en santé et sécurité au travail ont

<sup>82</sup>Le Décret n°82-298 du 4 septembre 1982 relatif à l'organisation et au financement de la formation professionnelle en entreprise. <https://www.mfep.gov.dz/wp-content/uploads/D%C3%A9cret-82-298-org-finance-FP-ents.pdf>

## Chapitre IV : Présentation et analyse des données

répondu par oui avec un pourcentage de 58,82% suivit de ceux qui ne sont pas prêts à le faire avec un pourcentage de 9,98%.

On note que l'entreprise Moulin de Soummam AGRODIVE propose des formations en santé et sécurité au travail, vue que la formation est une mesure de prévention qui vise l'acquisition de savoir sur l'utilisation des équipements et moyens de protection afin de protéger et préserver la santé des salariées quel que soit leurs tâches ou leurs statuts .

**Tableau n°18 : le rapport entre l'utilisation des équipements de protection (masques, gants, tenues....etc.) et le grade :**

L'utilisation des équipements de protection	Cadre		Agent de maîtrise		Agent d'exécution		Total	
	E	%	E	%	E	%	E	%
Oui	10	28.57%	14	40%	11	31.43%	35	68.63%
Non	00	00%	00	00%	16	100%	16	31.37%
Total	10	19.61%	14	27.45%	27	52.94%	51	100%

Le tableau ci-dessus représente la répartition des enquêtés selon l'utilisation des équipements individuels et collectifs de protection .On remarque que la majorité des employés de l'entreprise occupent des postes qui exigent des moyens de protection ; « *les Equipements de protection individuelle « EPI» sont des dispositifs portés ou tenus, tels que les casques, masques de protection respiratoire ou de soudage, gants... destinés à protéger le porteur d'un ou de plusieurs risques susceptibles de menacer sa santé ou sa sécurité* »<sup>83</sup>. Cependant 31,37% des enquêtés déclarent qu'ils n'utilisent pas des équipements de protection

D'après ces résultats on a déduit que les travailleurs de l'entreprise Moulin de Soummam AGRODIVE de Sidi-Aiche ont donné une importance à l'équipement, on a compris que l'équipement de protection individuelle et collective fourni par l'entreprise en matière de sécurité de ses employés, comme les tenues, casques....

<sup>83</sup>Alain GARRIGOU, et Patricia le FRIOUS, Les équipements individuels, Edition, La Découverte, 2015, p500

## Chapitre IV : Présentation et analyse des données

Malgré l'entreprise Moulin de Soummam AGRODIVE, à fournir tous les moyens de protection pour préserver la santé des salariés, on trouve que une partie importante des travailleurs, n'ont aucun respect pour les mesures de sécurité.

A travers notre étude de notre échantillon constitué de cadres, d'employés et de professionnels au sein de l'entreprise Moulin de Soummam AGRODIVE sur l'utilisation des équipements de protection individuelle et collective, on est parvenus aux résultats présentés ci-dessous dans le tableau devant nous. Le fait que les cadres utilisent ce matériel et donc qu'il soit mis à disposition au sein de l'entreprise et qu'il puisse être utilisé en cas de besoin Quant aux agents de maîtrise, 40% de ceux qui ont répondu oui via les formulaires ont déclaré que les moyens sont disponibles et sont les plus utilisés du temps et qu'ils couvrent les besoins de l'ensemble des agents de maîtrise. Quant à la catégorie des agents d'exécution, il y a ceux qui ont soutenu l'idée d'utiliser des équipements de protection individuelle et collective au sein de l'entreprise avec un pourcentage de 31,43% de l'échantillon total étudié, et cela est dû à la présence de cet équipement et qu'il est utilisé par cet échantillon quand leurs besoins et à cause de leur peur des dangers Par contre, on constate que 100% des agents d'exécution ont répondu non, et cela peut être dû à l'absence de cet équipement et à sa non-utilisation en raison de son indisponibilité sur ce lieu de travail.

**Tableau n°19 : le rapport entre l'utilisation des moyens de protection (adaptation, renouvellement) et le grade :**

Le renouvellement des moyens de protection	Cadre		Agent de maîtrise		Agent d'exécution		Total	
	E	%	E	%	E	%	E	%
Oui	08	20%	19	7,5%	13	32,5%	40	78,43%
Non	00	00%	02	18,18%	09	81,82%	11	21,57%
Total	08	15,68%	21	41,18%	22	43,14%	51	100%

On peut lire dans ce tableau, que le taux des enquêtés qui affirment que l'adaptation et renouvellement des moyens de protection est de 78,43%. A

## Chapitre IV : Présentation et analyse des données

---

l'inverse de 21,56% qui disent que y a pas de renouvellements des moyens de protection.

A travers ces données, on a remarqué que l'entreprise Moulin de Soummam AGRODIVE de Sidi-aiche a offert tous le matériel nécessaire pour travailler en toute sécurité.

On déduit que, les moyens de protection disposés par l'entreprise aux travailleurs sont suffisants et efficaces, pour la protection optimale contre les risques.

On constate à travers ce tableau que les moyens de protection préparés et renouvelables au sein de l'entreprise Moulin de Soummam AGRODIVE qu'on a visités pour les besoins de notre étude, on a constaté que les cadres de cet entreprise ont répondu oui à 20%, de sorte que la majorité des moyens de protection existants sont dans un état préparé et renouvelés de temps en temps et sont utilisables à tout moment éventuels, et qu'ils ne se plaignent d'aucun défaut ou défaut. En revanche, on constate que 00% de notre échantillon total dans la catégorie des cadres répondu non Ils ont nié que les moyens de protection soient préparés et renouvelés, et cela est dû à un manque de moyens et à une mauvaise gestion, et qu'il souffre de Il y a des problèmes et il y a des employés dans la catégories des agents de maîtrise sont avec cette idée, où leur réponse était oui avec 47,5% de l'échantillon total qu'il est disponible pour utilisation, mais certains des autres de la même catégorie, dont le pourcentage a été estimé à 18,18% de l'échantillon total, ont déclaré que les méthodes existantes sont des méthodes inappropriées. Et qu'il y a une absence dans la fourniture de certains autres moyens, alors qu'il y a des moyens dans une situation catastrophique. Quant à la dernière catégorie, qui est la catégorie des agents d'exécution, il y a ceux qui soutiennent cette idée à 32,5%, et cela est dû au fait que les moyens sont prêts à l'emploi, et il y a aussi des moyens qui sont préparés à l'emploi. Renouvelez-le de temps en temps au cas où il serait endommagé et ils sont disponibles pour être utilisés en cas de besoin. Quant au groupe qui a répondu non, leur pourcentage a été estimé à 81,82%, et cela peut être dû à leur souffrance du manque de moyens disponibles et renouvelables, et qu'il leur est difficile de les trouver quand ils en ont besoin, et que l'institution n'a pas travaillé pour subvenir aux besoins des employeurs pour ces moyens.

## Chapitre IV : Présentation et analyse des données

**Tableau n°20 : la satisfaction des enquêtés de la maintenance des équipements et des machines au sein de l'entreprise :**

la maintenance des équipements et des machines	Effectif	pourcentage
Oui	16	31,37%
Non	35	68,63%
Total	51	100 %

On remarque dans le tableau suivant que la réponse de la question : Peut-on affirmer que la maintenance des équipements et des machines au sein de l'entreprise se fait régulièrement ? C'est "Non" est prédominant avec un pourcentage de 68,63%, tandis que le reste du pourcentage est la réponse "Oui" avec un pourcentage de 31,37%

A travers ce tableau , on constate que 68,63% des employés enquêtés de l'entreprise considèrent que l'entretien des équipements et des machines à l'intérieur de l'entreprise n'est pas fait régulièrement, ce qui peut être dû à une mauvaise gestion et organisation ou au manque de connaissances des préposés à l'entretien sur la corruption des équipements et des machines, En tant que 31,37% d'entre eux, Ils voient le contraire, car ils considèrent que l'entretien des équipements et des machines à l'intérieur de l'organisation se fait régulièrement. Ils considèrent que l'entretien prend beaucoup de temps, et c'est ce qui leur a fait voir que le processus de maintenance au sein de l'organisation se déroule bien et régulièrement.

**Tableau n°21 : la répartition des enquêtés selon l'estimation des conditions du travail liées à la santé et la sécurité des salariés de Moulin de Soummam AGRODIVE sont :**

les conditions du travail	Effectif	Pourcentage
Une priorité pour les dirigeants	-	-
Plutôt bien prise en considération	24	46,16%
Complètement négligées	28	53,84%
Total	52 *	100 %

## Chapitre IV : Présentation et analyse des données

\* Le nombre de réponses est supérieur au nombre des enquêtés car il s'agit d'une question à choix multiples

À travers le tableau présenté devant nous, on constate que 46,16% des employés enquêtés de l'entreprise de Moulin de Soummam AGRODIVE considèrent que les conditions de travail liées à la santé et à la sécurité des employés de l'entreprise sont appropriées, c'est-à-dire avec de bons soins. Qu'il suffit que les employés soient conscients de tous les dangers qui les entourent pour pouvoir éviter de s'exposer à ses effets Quant à 53,84% d'entre eux, ils considèrent que les conditions de travail prévalant dans cet entreprise ne sont pas propices à l'exercice leur travail dans toute la mesure et dans les meilleures conditions liées à leur sécurité et à leur sûreté, compte tenu des dangers nombreux et variés liés à l'environnement de travail dans l'entreprise

### 2. la représentation du risque professionnel :

**Tableau n°22 : la répartition des enquêtés selon la cause principale de la majorité des accidents au sein de l'entreprise Moulin de Soummam AGRODIVE :**

la cause principale des accidents	Effectif	pourcentage
Manque de formation en sécurité	10	12,19%
une grande charge de travail	35	42,68%
Non efficacité des mesures de sécurité	14	17,07%
déficiences dans la prévention des risques	17	20,73%
Le comportement imprudent des salariés (Négligence)	06	7,31%
Total	82 *	100 %

\* Le nombre de réponses est supérieur au nombre des enquêtés car il s'agit d'une question à choix multiples

A travers ce tableau on constate que 42,68% des enquêtés renvoient la cause principale de la majorité des accidents au sein de l'entreprise Moulin de Soummam AGRODIVE au charge de travail, suivit par 20,73% par déficiences dans la prévention des risques, suivit par 17,07% qui ont répondu non efficacité des mesures de sécurité, ensuite 12,19% par le manque de formation en sécurité, enfin 7,31% ont répondu par le comportement imprudent des salariés.



## Chapitre IV : Présentation et analyse des données

On déduit que la majorité des accidents sont de différentes causes matérielles et immatérielles.

On peut justifier que l'entreprise Moulin de Soummam AGRODIVE de Sidi-Aiche dispose de moyens de protection mais cela laissent les travailleurs exposés aux accidents de travail.

**Tableau n°23 : la répartition des enquêtés selon l'évaluation des actions et mesures de prévention au sein de l'entreprise Moulin de Soummam AGRODIVE :**

L'évaluation des actions et mesures de prévention	Effectif	Pourcentage
Pas du tout satisfait	35	62,5%
Plutôt satisfait	15	26,79%
Plutôt non satisfait	-	-
Très satisfait	06	10,71%
Total	56 *	100%

\* Le nombre de réponses est supérieur au nombre des enquêtés car il s'agit d'une question à choix multiples

À travers le tableau, il on apparaît clairement que la majorité des employés à l'intérieur de l'entreprise, dont le pourcentage s'élevait à 62,5%, ne sont pas satisfaits des mesures de prévention et des mesures au sein de l'entreprise, Alors que 26,79% d'entre eux ont considéré qu'il s'agissait d'efforts plutôt acceptables, mais qu'ils n'atteignaient pas le niveau requis en raison des accidentés qui sont enregistrées annuellement, tandis que 10,71 % de ceux-ci ont exprimé leur satisfaction à l'égard de ces procédures et leur satisfaction à leur égard, Et cela peut être dû au fait qu'ils n'ont subi aucune forme de risque.

## Chapitre IV : Présentation et analyse des données

**Tableau n°24 : la répartition des enquêtés selon la nature des risques rencontrés par les salariés (agent de maîtrise et d'exécution) lors de l'exécution de leurs activités professionnelles :**

La qualification des risques	Effectif	pourcentage
Un risque majeur (danger)	44	86,28%
Un risque mineur	-	-
Un risque moyen	-	-
aucun risque	07	13,72%
Total	51	100 %

On note dans le tableau précédent que la plupart des employés enquêtés de l'entreprise de Moulin de Soummam AGRODIVE, dont le pourcentage atteint 86,28%, voient qu'ils sont à risque lors de l'exercice de leurs activités professionnelles en raison des diverses machines et équipements sur le lieu de travail ou en termes Beaucoup d'entre eux ont subi des accidentés et des amputations au niveau des mains ou des jambes, tandis que le pourcentage restant des employés, qui est de 13,72%, considère qu'il n'y a pas de danger pour les employés lors de l'exercice de leur activité professionnelle, à moins que l'employé lui-même n'y conduise en trafiquant des machines qu'il n'est peut-être pas formé pour manipuler, que ce soit en essayant de les démarrer ou de les arrêter. En plus du non-respect des instructions et des instructions relatives au travail et à la sécurité au travail, ainsi que non-respect du port des équipements de protection individuelle

**Tableau n°25 : la répartition des enquêtés selon la probabilité qu'ils soient eux-mêmes victime d'un accident ou d'une maladie professionnelle dans votre poste est :**

La victime d'un accident ou une maladie professionnelle	Effectif	Pourcentage
Élevée	19	37,25%
Moyenne	26	50,99%
Faible	-	-
Nulle	06	11,76%
Total	52 *	100 %

## Chapitre IV : Présentation et analyse des données

\* Le nombre de réponses est supérieur au nombre des enquêtés car il s'agit d'une question à choix multiples

À travers le tableau suivant, on constate que dans la réponse des à la question relative à l'exposition à un accident ou à une maladie professionnel pendant la période de travail dans l'entreprise, 50,99% des répondants, ce qui est un pourcentage important, et cela comprenait la moitié du groupe interrogé, a indiqué que les accidents des employés est modérée, peut-être en raison du manque de registre des accidents et des maladies en continu, alors que on constate que 37,25% ont répondu qu'ils ont été exposés à de nombreuses accidents, et c'est souvent au niveau des mains ou des pieds Quant au pourcentage restant, qui est un pourcentage assez faible, qui est attribué au groupe interrogé qui a répondu qu'il n'y a pas eu d'accident depuis qu'il a rejoint le travail dans l'entreprise, ce qui a été estimé à 11,76%

**Tableau n°26 : la répartition des enquêtés selon leurs attitudes face à un risque professionnel imminent :**

Le risque professionnel imminent	Effectif	Pourcentage
arrêtez de travailler et avertir le responsable.	35	50%
continuez à travailler et ignorer le risque	-	-
Faire un rapport à la hiérarchie	-	-
Demander l'avis de ces collègues	35	50%
Essayer de régler le problème lui-même	-	-
Total	70 *	100%

Le nombre de réponse est supérieur au nombre des enquêtés car il s'agit d'une la question à choix multiples

D'après les données collecté dans ce tableau qui nous montre la répartition des enquêtés selon la réalisation d'un salarié lorsqu'il constate qu'il est face à un risque professionnel imminent. On ne constate que la plupart d'attitude des enquêtés par rapport aux risques sont arrêtez de travailler et avertir le responsable avec un pourcentage de 50% qui s'explique par le manque de respect des procédures du travail le responsable il ne doit pas seulement développer des compétences de gestion qui englobent tous les aspects de l'entreprise, mais il doit aussi perpétuellement rechercher un équipement de protection personnel et de sécurité pour résoudre les problèmes,

suivi par demander l'avis de ces collègues avec un taux 50% qui revient au expérience des enceins salariés qui sont au courant des machines , les procédures du travail, et savent où se trouve le danger et comment l'évité

### 3. Discussion des résultats à la lumière des hypothèses :

Après avoir analysé les résultats, on arrive à l'étape de confirmation ou d'infirmerie de nos hypothèses proposées pour répondre à notre problématique : « Comment se représente le risque professionnel dans l'entreprise agro-alimentaire (Moulin de Soummam AGRODIVE) de Bejaia ? » ?

#### 1<sup>ère</sup> hypothèse :

Pour la vérification de notre 1<sup>ère</sup> hypothèse : « Les expériences vécues au travail au sein de l'entreprise déterminent les représentations des risques professionnels des salariés ».

En premier lieu, nous avons constaté que la majorité des enquêtés n'ont jamais été victime d'accident de travail avec un taux 66,67% (tableau n°14)

En deuxième lieu, 77% des enquêtés n'ont pas été témoin d'un accident de travail (tableau n°13)

En troisième et dernier lieu, on peut dire que ça soit les enquêtés revient à l'expérience des anciens salariés qui ont une maîtrise parfaite pour l'emploi des machines, les procédures du travail, et savent où se trouve le danger et comment l'éviter (tableau n°26) ils demandent l'avis des collègues.

Cela peut être dû à l'intégration de la prévention des risques professionnels dans les programmes et politiques de l'établissement et à en faire une priorité, car elle fait partie intégrante de ses activités. les normes de sécurité et de santé au travail vont de pair avec une bonne performance au travail et le développement de mécanismes et de moyens pour promouvoir la culture de la prévention dans l'unité et pour s'assurer qu'il s'agit d'une tâche permanente et continue, ainsi que la préparation d'une carte des zones de travail à haut degré de risque, et la mise en place de la sécurité et de la sûreté la signalisation et les panneaux d'avertissement dans tous les chantiers, et en les clarifiant pour tous les travailleurs des ateliers de l'établissement en vue d'améliorer et de développer les connaissances liées à la prévention des risques professionnels, et leur compatibilité avec les nouvelles exigences.

## Chapitre IV : Présentation et analyse des données

---

Donc ce sont les nouveaux recrues qui sont les plus exposés aux risques ils ne se sont pas encore familiarisés avec le milieu de travail et ils ne savent pas comment utilisés les moyens de prévention.

➤ De ce fait nous pouvons arriver à affirmer notre hypothèse «*Les expériences vécues au travail au sein de l'entreprise déterminent les représentations des risques professionnels des salariés*».

### **2<sup>ème</sup> hypothèse :**

« Les mesures de prévention déployées au sein de l'entreprise Moulin de Soummam AGRODIVE réduisent les risques professionnels ».

Grâce à notre analyse des résultats des tableaux, on a constaté que les employés de Moulin de Soummam AGRODIVE Corporation sont protégés des risques à 86,27%, selon le tableau n ° 14, et cela est dû à une diminution significative des accidents du travail et des accidentés par année.

Selon le tableau n ° 13, on peut voir que les employés de l'entreprise ne souffrent pas d'accidents et des maladies professionnelles, 70,59% des réponses l'ont confirmé. Il existe également des cas dans lesquels les employés de l'entreprise ne prennent pas les consignes au sérieux, et donc ce sont eux qui exposent leur corps et leur santé à des risques, et ce à cause du manque de sensibilisation et d'une absence totale de culture préventive chez ces employés

En plus du tableau n°18, on constate que 68,63% de l'échantillon total étudié nous montre que de Moulin de Soummam AGRODIVE fournit des équipements individuels et collectifs à tout moment, et qu'il existe un petit groupe des employés qui ne respectent pas les conditions et les normes de sécurité et n'utilisent pas les équipements de protection en permanence.

➤ En référence aux résultats obtenus, notre hypothèse : « *Les mesures de prévention déployées au sein de l'entreprise Moulin de Soummam AGRODIVE réduisent les risques professionnels* » est confirmée

### **Conclusion :**

En réponse à nos questionnements de recherche nous avons supposé que Les expériences vécues au travail au sein de l'entreprise déterminent les représentations des risques professionnels des salariés, et que les mesures de prévention déployées au sein de l'entreprise Moulin de Soummam AGRODIVE réduisent les risques professionnels.

# **Conclusion générale**

## Conclusion générale

---

Les risques professionnels constituent aujourd'hui une grande préoccupation pour les institutions, car ils représentent une source importante de coûts qui affectent leur position et leur image externe, et leur capacité à affronter le reste de leurs concurrents, et leur danger est particulièrement évident en étant le facteur premier et direct affectant la sécurité physique et psychologique de la ressource la plus importante de l'entreprise, à savoir la ressource humaine. Ainsi, l'application des exigences en matière de santé et de sécurité au travail au sein des organisations présente un double avantage : pour les employeurs, elle conduit à réduire divers menaces et risques dans l'environnement de travail d'une part, et à faciliter l'accomplissement des tâches qui leur sont assignées sur le Quant à l'organisation, elle se traduit par une productivité accrue par la réduction du taux d'absentéisme et par l'amélioration permanente de la qualité de ses relations avec ses employeurs. Malgré la grande importance de la démarche de prévention en entreprise, il y a ceux qui la considèrent comme un fardeau supplémentaire, en plus d'être coûteuse et nécessitant beaucoup de possibilités. Cependant, le principal obstacle à son application est le mauvais calcul de ses bénéfices et avantages dans en termes de réduction des accidents et de protection de la santé au travail, en plus de réduire les coûts.

Le non application de la réglementation de protection de la santé et de la sécurité, les risques professionnels ne cessent pas de se multiplier et de se diversifier. On peut les éliminer, mais on peut les réduire et les maîtriser

Les résultats de notre enquête nous permet de comprendre que les salariés de l'entreprise les Moulin de Soummam AGRODIVE de sidi-aiche et plus précisément la catégorie manutentionnaire sont vraiment exposés aux risques, ou l'ouvrier doit travailler avec prudence surtout la catégorie d'exécution qui travaille sur le terrain et trouve beaucoup de risques .

Malgré les mesures et moyens apportés par l'entreprise des Moulin de Soummam AGRODIVE de sidi-aiche en matière de la prévention, les risques se présentent toujours, où on a enregistré sur le terrain une faiblesse de la fréquence des accidents de travail .

Pour conclure, ce n'est pas seulement l'entreprise ou les différentes hiérarchies qui sont concernées par la prévention, mais le rôle des salariés dans ce domaine est indispensable, et similaire à celui des responsables.



### La Liste bibliographique :

#### A. Les ouvrages :

1. ANGERS Maurice, Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines, édition Casbah, Alger, 1997.
2. ANSLIME Bruno et ALBASINI Françoise, les risques professionnels, édition. Nathan, Paris, 1998.
3. AUDUBERTEAU Sabrina, GAVINO Karine, la prévention des risques professionnels, hygiène et sécurité au travail, direction recrutement et protection social, octobre2003.
4. CHAUVIN Sébastien et JUNIN Nicolas, L'observation directe, Sous la direction de Serge Paugam, L'enquête sociologique, Edition Presses Universitaires de France, Paris, 2010.
5. CIBOIS Philips, les méthodes d'analyse d'enquête, édition, Paris, 2007.
6. CITEAU Jean pierre, gestion des ressources humaines, 4eme édition Dalloz, paris, 2002.
7. Cooks.W et autre, Les méthodes de recherche en sciences sociales, édition Hrwlutee, Québec, 1977.
8. CURABA Sandra, JARLAUD Yannick, CURABA Salvatore, Evaluation des Risques, comment élaborer son document unique ? Afnor, 2eme édition, 2009.
9. DEL BAYLE Jean. -LOUIS Loubet, Initiation aux méthodes des sciences sociale, Edition, Le Harmattan, 2000.
10. FORMAN Bernard, JEAN-MARC GEY, FABRICE BONNIFET, construire un système de management intégré, édition Afnor, 2002.
11. GARRIGOU Alain, et Patricia le FRIOUS, Les équipements individuels, Edition, La Découverte, 2015.
12. GAUDEMARIS Régis, Définition et principes généraux Maladies professionnelles, Corpus Médical Faculté de Médecine de Grenoble. Novembre 2004.
13. GAUTHY-SINECHAL Martin, VANDERCAMMEN Marc, étude de marchés, méthode et outils, de Boeck 3me Edition. Bruxelles, 2010.
14. GRAWITZ Madeleine, Lexique des sciences sociales, édition, Dalloz, Paris, 2000.
15. GRAWITZ Madeleine, Méthode des sciences sociales, 11 éditions, Dalloz, Paris, 2001.
16. GRESY JEAN-Edouard et autres, Gérer les risques psychosociaux, performance et qualité de vie au travail ,2eme édition ESF, Pologne, 2013.
17. Guide, système de management de la santé et de la sécurité au travail- Exigence, 3<sup>eme</sup> tirage, France, 2008.

## La liste bibliographique

---

18. GUILLOT-SOULEZ Chloé, La gestion des ressources humaines, Les zooms, 7 éditions, 2014.
19. LABRUFFE Alain, Le grand guide de l'évaluation du facteur humain, afnor édition, France, 2012.
20. LEMBESSIE Jean -Claude, La méthode en sociologie, édition, casbah, Alger janvier 1998.
21. LETHIELLEUX Laetitia, l'Essentiel de la gestion des ressources humaines, 5eme Edition extenso Edition, 2011.
22. MARGOSSIAN NICHAN, AIDE-MEMOIRE RISQUE CHIMIQUE, 2<sup>eme</sup> EDITION, DUNOD, PARIS, 2002.
23. MARGOSSIAN Nichan, Guide pratique des risques professionnels, édition Dunod, Paris, 2003.
24. MONTREUIL Elodie, prévenir les risques psychosociaux, Edition Dunod, Paris, 2011.
25. MORGOSAIN Nichan, Risques et accidents industriels majeurs, Edition, DUNOD, paris, 2006.
26. MOUTON Jean- Pierre, CHABOUD Jack, La sécurité en entreprise, édition Dunod, Paris, 2003.
27. MUCCHIELLI Roger, Le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale, Broché 10me Edition, Paris, 1967.
28. PERETZ Henri, les méthodes en sociologie. L'observation, les Découvert (coll. « Repères »), Paris, 1998.
29. POTOCKI Malice Danielle, Eléments de sociologie du travail et de l'organisation, édition Economica, Paris, 1997.
30. QUIVY Raymond et VAN CAMPENHOUDT Luc, Manuel de recherche en science sociales, 3<sup>eme</sup> édition, Dunod, Paris, 2006.
31. THEBOUT-MONY Annie, le travail peut nuire gravement à votre santé, Edition, La découverte, Paris, 2007.
32. VEIL Claude, Vulnérabilités au travail, Edition Errés, Paris, 2012.

### **B. Les références électroniques :**

33. ABDEL-HALIM BERRITIMA, Stratification sociale et catégorisation des risque, La vie entre risque dimension et risque professionnel, 2008.  
In : <http://www.abdel-halim-berretima.fr/Stratification%20sociale%20et%20cat%20C3%A9gorisation%20des%20risques.pdf>
34. Bureau international du Travail, Enquêtes sur les accidents du travail et les maladies professionnelles Guide pratique à l'intention des inspecteurs du travail, 2015, In :

- [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---Ed\\_dialogue/---lab\\_admin/documents/publication/wcms\\_346715.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---Ed_dialogue/---lab_admin/documents/publication/wcms_346715.pdf).
35. CCI France, Guide PME / PMI Prévention des risques SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL responsabilité sociétale des entreprises, Imprimerie Corlet, Novembre 2016, In : [http://www.enviroveille.com/public/documents/Guide\\_Sante\\_Securite\\_au\\_Travail\\_120.pdf](http://www.enviroveille.com/public/documents/Guide_Sante_Securite_au_Travail_120.pdf).
36. EINSTEIN Albert, Prévention des risques professionnels, manuel pour les personnels des établissements d'enseignement supérieur, In : [https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/content\\_migration/document/livret\\_de\\_prevention\\_des\\_risques\\_31700.pdf](https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/content_migration/document/livret_de_prevention_des_risques_31700.pdf).
37. In : <Http://www.Inrs.fr/risques/psychosociaux/ce-qu-il-faut-retenir.html>
38. In : <http://www.Ameli-sante.fr/troubles-musculo-squelettiques-tms/definition-troubles-musculo-squelettiques.html>
39. In : <https://www.inrs.fr/demarche/atmp/principales-definitions.html>
40. In : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/edu/power-pouvoir/ch13/nonprob/5214898-fra.htm>
41. In: [https://www.beabooss.fr\(Glossaire\)S](https://www.beabooss.fr(Glossaire)S)
42. In: <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-internationaux-de-psychologie-sociale-2009-4-page-81.htm#:~:text=Dans%20la%20perspective%20sociale%2C%20les,un%20contenu%20et%20une%20structure>
43. Isabelle Corréard, Patrick Anaya, Patrick Brun, Sécurité, hygiène et risque professionnels, édition Dunod, février 2011, In : [www.dunod.com](http://www.dunod.com).
44. Le Décret n°82-298 du 4 septembre 1982 relatif à l'organisation et au financement de la formation professionnelle en entreprise. In : <https://www.mfep.gov.dz/wp-content/uploads/D%C3%A9cret-82-298-org-finance-FP-ents.pdf>
45. ZAMMAR Rachid, cours d'entrepreneuriat université Mohamed V-agdal faculté des sciences Rabat, Année universitaire 2011-2012. In: [http://ekladata.com/uW39d-k2wo7G5wHCoRX\\_HJEWwqU/entrepreneuriat\\_cours.pdf](http://ekladata.com/uW39d-k2wo7G5wHCoRX_HJEWwqU/entrepreneuriat_cours.pdf).
- C. Les dictionnaires :**
46. ALAIN Belton, Dictionnaire des sciences économique, édition Armand Colin, Paris, 2005.
47. JEAN MARIE Peretti, Dictionnaire des ressources humaines, Edition Vuibert, 2015.

# **Annexes**

**Annexe N°1 :**  
**Questionnaire**



**Université Abderrahmane Mira de Bejaia**

**Faculté des Sciences humaines et sociales**

**Département des Sciences Sociales**

**Thème de recherche :**

**La représentation des risques professionnels dans une entreprise  
agro-alimentaire**

**Étude sur le terrain du Moulin de Soummam AGRODIVE à Sidi-Aich**

**• Réalisé par :**

- Aichour Samia
- Darbouchi Nour-El-Imene

**• Note :**

- Mettez un (X) devant la bonne réponse.
- Remplissez avec précision les réponses aux paragraphes de ce formulaire.
- Les données que vous fournissez seront traitées de manière confidentielle et ne seront utilisées qu'à des fins de recherche scientifique.

L'année universitaire 2021-2022

**Axe N°1 : Données personnelles :**

Age : moins de 25 ans

1. 25-35
2. 35-45
3. 45-55
4. 55 ans et plus

**Sexe :**

Masculin

Féminin

**La situation matrimoniale :**

Célibataire

Marié(e)

Divorcé (e)

veuf (Ve)

**Diplôme obtenu :**

Diplôme universitaire (DEA, licence, master)

Diplôme professionnel (formation professionnelle)

**Statut professionnel :**

Cadre

Agent de maîtrise

Cadre supérieur

Agent d'exécution

Cadre dirigeant

**Statut d'emploi :**

Permanant

Temporaire

Contractuel

**Votre ancienneté dans l'entreprise :**

1 à 5 ans

5 à 10 ans

10ans et plus

**Résidence :**

Moins de 40km de l'entreprise

plus de 40 km de l'entreprise

**Axe 2 : condition de travail et mesures de prévention contre le risque :**

**Comment trouvez-vous les conditions de travail au sein de votre entreprise ?**

- Bonnes
- Moyennes
- Mauvaises

**Pensez-vous que votre poste de travail est exposé à des risques de santé et de sécurité ?**

Oui  Non

Si oui quel genre de risque ?

**Le poste dans lequel vous travaillez est exposé au :**

- Bruit
- Chaleur et humidité/froid
- Eclairage inadapté
- Aération non satisfaisante
- charge physique (travail pénible)
- des machines et équipements mal entretenus
- substances dangereuses du travail
- Autres. Citez-les

**Quels sont les risques professionnels auxquels sont exposés les salariés de Moulin de Soummam AGRODIVE (agents de maîtrise et d'exécution) :**

- Risques liés à l'activité physique.
- Risques psychosociaux.
- Risques liés aux horaires atypiques (déplacement vers l'entreprise).
- Risques liés aux déplacements.
- Risques liés aux substances dangereuses du travail
- Risque liés aux machines
- Maladies
- Stress et angoisse
- Autres à

citer.....

.....



**Avez vous déjà été témoin d'un accident au travail (un) au sein de l'entreprise de Moulin de Soummam AGRODIVE ?**

Oui

Non

**Avez- vous déjà été victime d'un accident et / ou d'une maladie professionnelle au sein de l'entreprise de Moulin de Soummam AGRODIVE ?**

Oui

Non

Si oui, de quoi s'agit-il

.....

**Pensez-vous que la sécurité sociale indemnise correctement les salariés victimes d'accidents ou de maladies professionnelles ?**

• Partiellement

Complètement

**Avez –vous reçu une formation en matière de prévention de risques ?**

Oui

Non

**Etes-vous prêt à recevoir une formation en santé et sécurité au travail ?**

Oui

Non

**Utilisez-vous les équipements individuelles et collectives de protection (masques, gants, tenues....etc.) ?**

Oui

Non

**Ces moyens de protection sont-ils adaptés et renouvelés ?**

Oui

Non

**Peut-on affirmer que la maintenance des équipements et des machines au sein de l'entreprise se fait régulièrement ?**

Oui

Non

**Estimez-vous que, les conditions du travail liées à la santé et la sécurité des salariés de de Moulin de Soummam AGRODIVE sont :**

• Une priorité pour les dirigeants

• Plutôt bien prise en considération

• Complètement négligées

**Axe 3 : représentations du risque professionnel :**

**A votre avis, quelle est la cause principale de la majorité des accidents au sein de l'entreprise de Moulin de Soummam AGRODIVE ? (cochez une seule réponse)**

- Manque de formation en sécurité
  - une grande charge de travail
  - Non efficacité des mesures de sécurité
  - déficience dans la prévention des risques
  - Le comportement imprudent des salariés(Négligence)
  - Autres. Citez-les
- .....

**Quelle est votre évaluation des actions et mesures de prévention au sein de entreprise de Moulin de Soummam AGRODIVE ?**

- Pas du tout satisfait
- Plutôt satisfait
- Plutôt non satisfait
- Très satisfait

**Comment qualifiez-vous les risques rencontrés par les salariés (agent de maîtrise et d'exécution) lors de l'exécution de leurs activités professionnelles ? (cochez une seule réponse)**

- Un risque majeur (danger)
- Un risque mineur
- Un risque moyen
- aucun risque

**La probabilité que vous soyez vous-même victime d'un accident ou une maladie professionnelle dans votre poste est**

- Élevée
- Moyenne
- Faible
- Nulle

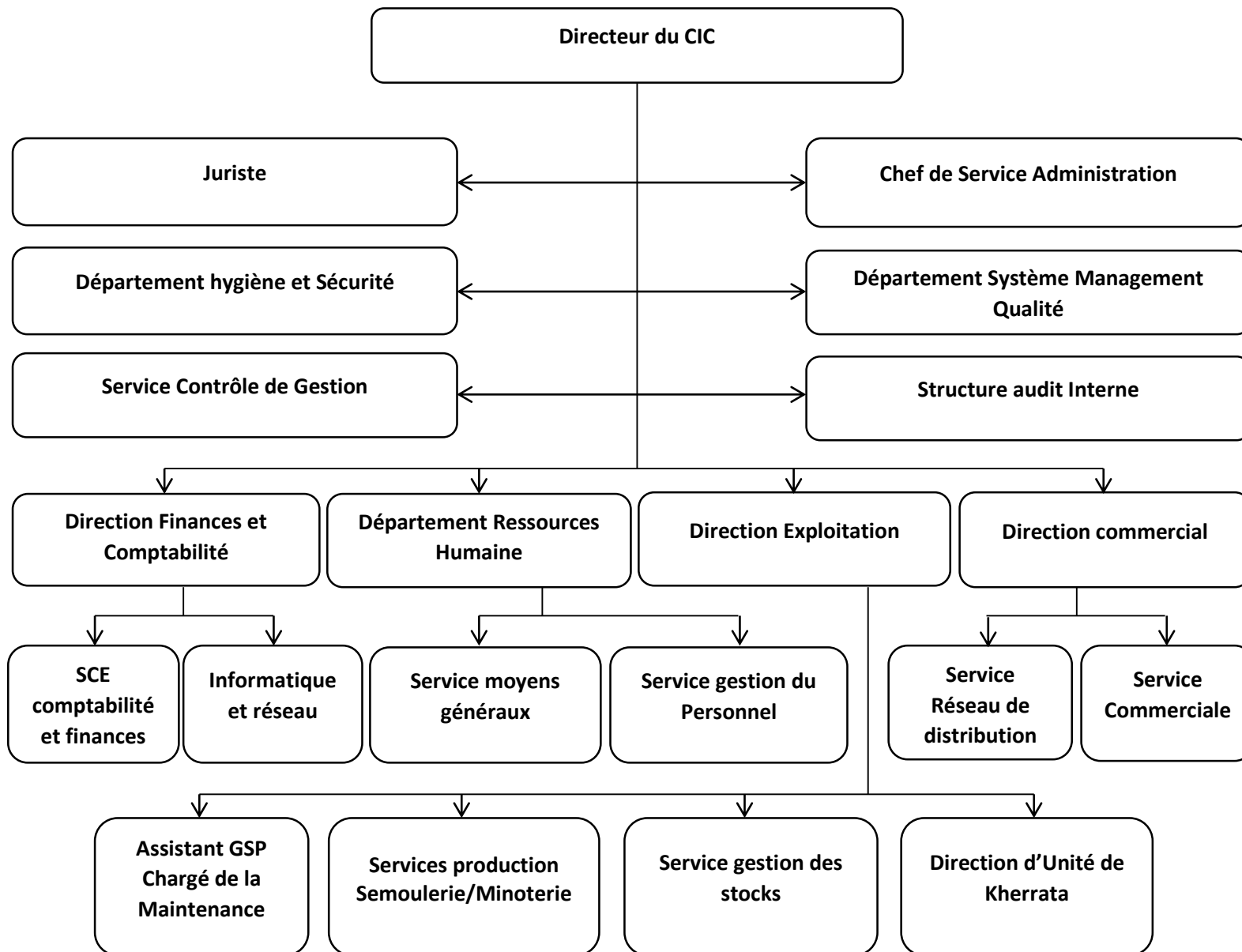
**A votre avis, Comment doit réagir un salarié (agent d'exécution) lorsqu'il constate qu'il est face à un risque professionnel imminent ?**

- arrêtez de travailler et avertir le responsable
- continuez à travailler et ignorer le risque
- Faire un rapport à la hiérarchie
- Demander l'avis de ces collègues
- Essayer de régler le problème lui-même
- Autre, .....

**Souhaitez-vous apporter un commentaire ou faire une observation sur les risques professionnels ou/et votre situation dans l'entreprise ?**

.....  
.....

**Annexe N° 02 :**  
**L'Organigramme des**  
**Moulins de la Soummam**  
**AGRODIVE de Sidi-aiche**  
**Bejaïa**



**Annexe N° 03 :**  
**Photos prises au sein de**  
**l'entreprise Moulin de**  
**Soummam AGRODIVE**  
**(Quelques risques**  
**professionnels)**













## **Résumé :**

Toute activité humaine quelque qu'en soit sa nature et le lieu où elle s'exerce présente des dangers pour l'homme.

Accident du travail et maladie professionnelle ont des conséquences énorme sur le plan humain et économique. D'abord pour le travailleur. Qui peut être affecté dans sa vie professionnelle. Familiale et social. En suite pour l'entreprise qui pourrait être privée d'une main d'œuvre expérimentée

Le problème de cette étude est venu comme une tentative d'identifier l'efficacité des risques professionnels du point de vue des employeurs dans la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, et afin d'aborder cette problématique et de la maîtriser sur le terrain, l'entreprise les Moulin de Soummam AGRODIVE a été choisie comme lieu pour mener l'étude de terrain, et pour répondre aux questions de l'étude, plusieurs outils ont été utilisés pour collecter des informations, représentées dans la conception du formulaire et sa distribution à l'échantillon de recherche composé de 100 questionnaires, et on a récupéré 51 questionnaires, c'est-à-dire statistiquement, basé sur des pourcentages. Enfin, les résultats de l'étude ont conclu que tous les procédures appliquées dans l'entreprise les Moulin de Soummam AGRODIVE sont efficaces du point de vue des employés. Pour 53,50%, en plus de s'appuyer sur l'observation En suivant les étapes de l'approche descriptive, les informations obtenues ont été collectées et traitées dans l'entreprise les Moulin de Soummam AGRODIVE l'étude sur le terrain. En suivant les étapes obtenues ont été colle Statistiquement, base Au final, les résultats procédures appliquées dans l'entreprise les Moulin de Soummam AGRODIVE sont efficaces du point de vue des employés.

**Mots clés :** Risque professionnel, La représentation, La Prévention, Santé et sécurité au travail (SST), Accident de travail, Maladie professionnelle, Les conditions de travail, Travail, Entreprise, Le danger

## **Summary:**

Any human activity, whatever its nature and the place where it is exercised, presents dangers for man.

Accidents at work and occupational diseases have enormous human and economic consequences. First for the worker. Who can be affected in their professional life. Family and social. Then for the company which could be deprived of an experienced workforce

The problem of this study came as an attempt to identify the effectiveness of occupational hazards from the point of view of employers in the prevention of occupational accidents and occupational diseases, and in order to address this issue and control it on the field, the Moulin de Soummam AGRODIVE company was chosen as the location to conduct the field study, and to answer the study questions, several tools were used to collect information, represented in the design of the form and its distribution to the research sample made up of 100 questionnaires, and 51 questionnaires were retrieved, that is, statistically, based on percentages. Finally, the results of the study concluded that all the procedures applied in the Moulin de Soummam AGRODIVE Company are effective from the point of view of the employees. For 53.50%, in addition to relying on observation by following the steps of the descriptive approach, the information obtained was collected and processed in the Moulin de Soummam AGRODIVE company for the field study. By following the steps obtained have been statistically, base in the end, the results procedures applied in the company the Moulin de Soummam AGRODIVE are effective from the point of view of the employees.

**Keywords:** Occupational risk, Representation, Prevention, Occupational health and safety (OHS), Work accident, Occupational disease, working conditions, Work, Company, Danger